

Lire et relire la Bible. T2 Exode

Moïse, un étranger en pays étranger

Introduction	2
I. Moïse, un insoumis au service de Dieu	4
II. La sortie d’Egypte	9
III.2. Servitude et domination	
III.3 les chemins de la libération	
III.4. La rupture avec le sacré	
III. Quel peuple pour quel dieu ?	18
III.1 Rompre avec le passé sans l’oublier	
III.2. Les voies de la différenciation sociale et de l’organisation politique	
III.3. L’Alliance et la Loi, dieu de vie/dieu de mort	
III.4. Les Dix Paroles, Révélation et Révolution	
Conclusion des Tomes 1 et 2	34

« Noé marchait à côté de Dieu, il ne faisait pas un pas de plus. Abraham marchait devant Dieu, c'était déjà mieux, oui ! Mais il se retournait sans cesse pour voir si Dieu était là. Moïse avançait et Dieu était obligé de suivre. » Ce petit conte talmudique, qu'Armand Abécassis racontait un jour à la radio, souligne la question jamais résolue de la place respective de l'homme et de Dieu ¹. On peut voir les écritures hébraïques comme une série d'ajustements successifs de la relation de l'humain au divin. Il s'agit moins de Dieu en l'occurrence que de la question de la liberté.

La question ne sera pas davantage résolue par les monothéismes ultérieurs issus de la Bible. Dans le christianisme, au fil de bien des vicissitudes, controverses, affrontements, Jésus-Christ tend à occuper la place de Dieu, au point que pour nombre de chrétiens aujourd'hui, Dieu est une sorte de figure débonnaire et inoffensive en arrière-plan du tableau, comme une sorte de reste erratique d'une histoire violente. Avec l'Islam, c'est Dieu qui tend à occuper toute la place jusqu'à occuper celle de l'homme. Si bien qu'aujourd'hui, dans les tendances fondamentalistes du salafisme, on invoque des supposés « droits de Dieu » pour en imposer aux croyants et même aux non-croyants, pour faire taire toute contradiction. Les « droits de Dieu » et ses lois sont supposés régler toutes les relations humaines et trancher tout différend.

Après Abraham et encore plus nettement que lui, Moïse a montré la voie d'une obéissance sans soumission au Dieu unique, et a donné l'exemple de la construction de l'autonomie individuelle et collective sans négation de la transcendance, en demeurant dans la crainte, c'est-à-dire le respect de Dieu. Moïse est un fondateur religieux, mais il est aussi un grand fondateur politique, qui donne à voir et à penser une politique en acte qui, aujourd'hui encore peut nous apprendre des choses sur les ressorts du pouvoir, qui peut parler encore aux hommes et aux femmes du XXI^e siècle.

L'Exode, un récit en 40 chapitres, raconte la vie de Moïse, sa vocation à l'appel de IHVH/Adonai, puis sa conduite du peuple Hébreu vers la libération du servage en Egypte et la conquête d'une terre promise par Dieu dans le pays de Canaan.

Un garçon naît d'une mère hébreu au temps de l'esclavage de ce peuple dans le pays d'Egypte. Pharaon, dieu-roi, inquiet devant l'accroissement démographique des Hébreux a donné l'ordre de faire périr tous les nouveaux nés masculins de ce peuple. Le bébé est placé dans un couffin par sa mère et confié au Nil. Il sera recueilli et adopté par la fille de Pharaon, descendu au Nil pour se baigner, confié à sa mère biologique jusqu'à son sevrage, puis élevé à la cour de Pharaon par sa mère adoptive, qui le nommera : Moïse, c'est-à-dire « Sauvé des eaux ». A l'orée de sa vie adulte, il prend conscience de l'oppression de son peuple d'origine, et intervenant pour défendre un esclave hébreu maltraité par un contremaître égyptien, il tue ce dernier. Recherché par Pharaon pour meurtre, il s'enfuit dans le désert. Faisant halte auprès d'un puits, il vient au secours de 7 jeunes femmes que des pasteurs nomades empêchent de puiser l'eau. Ce sont les filles de Jethro, grand prêtre de Madian, une peuplade du désert ; Jethro

¹ France Culture, Talmudique, 20 août 2017

l'accueille dans sa tribu. Il épouse l'une de ses filles, Cippora, dont il aura deux fils. Il mène là une vie de pasteur au service de son beau-père. Un jour, alors qu'il mène son troupeau aux alentours d'une montagne sacrée, il est appelé par Dieu, du milieu d'un buisson en feu. S'ensuit un dialogue décisif entre la divinité du buisson qui se fait connaître comme le dieu de ses pères (Abraham, Isaac et Jacob) et Moïse que Dieu veut envoyer libérer ses frères hébreux du joug égyptien pour le mener vers une terre « ruisselante de lait et de miel » et pour en faire son peuple, sa part parmi les nations. Devant les objections nombreuses de Moïse, il précise ainsi son identité : « je suis qui je suis/serai », d'où proviendra le tétragramme imprononçable, IHWH. Moïse, qui a alors 40 ans, quitte le pays de Madian et retourne en Egypte, où il retrouve son frère Aaron, avec lequel il entreprend de mener à bien la mission confiée par IHWH. Une négociation extrêmement dure commence alors avec Pharaon, qui refuse de laisser partir ses esclaves hébreux, ne serait-ce que pour un pèlerinage culturel de trois jours dans le désert. Mais IHWH déploie, par l'intermédiaire de Moïse, force prodiges – sous forme de catastrophes – pour faire plier Pharaon. A la 11^{ème} plaie, la mort de tous les premiers nés égyptiens, Pharaon laisse enfin partir les Hébreux qui sortent à la hâte avec armes et bagages. Pharaon, s'étant ressaisi, rassemble son armée et se lance à leur poursuite, ce qui aboutira à la scène grandiose du passage de la mer Rouge, que IHWH creuse pour y faire passer les Hébreux à pied sec, et dont il refermera les eaux sur l'armée égyptienne. Les Hébreux, qui s'appelleront désormais « fils d'Israël », vont errer quarante ans dans le désert, sous la conduite de Moïse et Aaron, où ils connaîtront toutes sortes d'épreuves, de conflits et de révoltes. L'acmé de cette quête de la terre promise est la conclusion d'une alliance solennelle avec IHWH, au Mont Sinai, où celui-ci donne à Moïse les Tables de la Loi, appelées Décalogue, auquel s'ajoute un ensemble de prescriptions juridiques et culturelles très détaillées. Le Récit de l'Exode s'achève sur cette donation. Dans deux des textes suivants, Nombres et Deutéronome, on trouve des développements sur l'errance dans le désert, puis sur l'arrivée à l'orée de la Terre Promise, où ni Moïse, ni Aaron, ni d'ailleurs la génération de la sortie d'Egypte ne rentreront. La conquête de Canaan sera l'œuvre de Josué. Moïse meurt donc au seuil de la terre promise, à 120 ans, dans une ultime face à face avec IHWH. IHWH l'enterre lui-même, et nul n'a jamais retrouvé son tombeau, écrit le Deutéronome, qui conclut : « Plus jamais en Israël ne s'est levé un prophète comme Moïse, lui que le Seigneur connaissait face à face. » Dt, 34, 10

La mémoire collective, formée par des siècles de récits vulgarisés, d'homélies, de représentations artistiques, retiendra une histoire de prodiges et de violences déployés par IHWH, mais aussi des grandes images symboliques : le passage de la mer Rouge comme symbole de la sortie de la servitude, la quête de la terre promise, l'arche d'alliance avec le vrai Dieu contre les idolâtres du veau d'or etc. Les grands moments de l'Exode ne fondent pas seulement les principaux rites et cultes du judaïsme, ils imprègnent l'imaginaire culturel de toute l'ère civilisationnelle du bassin méditerranéen, rives sud et nord, est et ouest, puis par extension de tout l'Occident et de son ère d'influence outre-Atlantique, au moins autant si ce n'est davantage que le mythe de la caverne de Platon ou les mythologies grecques ou celtiques.

Malheureusement le corpus légendaire tiré de l'Exode, dans leur version grand public, et même les lectures plus savantes, chrétienne et musulmane n'offrent trop souvent qu'une lecture linéaire et simplificatrice. A la différence de la lecture rabbinique et midrashique,

qui ne cesse au fil des lectures et des générations d'interpréter et réinterpréter le texte, de sorte que la question de la relation à la transcendance ne peut jamais être refermée².

Je soutiens ici que loin d'être dépassé l'enseignement de Moïse peut nous parler aujourd'hui et même nous aider à construire un avenir. Je m'attacherai dans le premier chapitre au personnage de Moïse, qui est une figure hautement paradoxale au regard d'une vision étroite du monothéisme. Le second chapitre sera consacré au peuple conduit par Moïse, un « ramassis » d'esclaves en chemin vers lui-même et vers la liberté. Le troisième aura trait à la relation mouvementée entre ce peuple, son chef Moïse, et Dieu, dit IHVH, dont l'acmé sera atteinte au pied et en haut du mont Sinai, pour une double Révélation/Révolution, que j'évoquerai dans le troisième chapitre.

I. Moïse, un insoumis au service de Dieu

Un homme aux identités multiples

Moïse est un personnage hybride : hébreu et égyptien, issu du peuple asservi et élevé dans la caste dominante (la cour de Pharaon). Il est identifié par les hébreux comme un Egyptien et par les Egyptiens comme un Hébreu. Ni d'un côté, ni de l'autre. A cela s'ajoute sa condition initiale : il est un rescapé, sauvé des eaux par une chaîne d'entraide féminine (aucun homme dans cette histoire inaugurale, ni le père de l'enfant qui disparaît dans l'obscurité et l'anonymat dès sa semence posée, ni le père de la mère adoptive, Pharaon, non consulté, non informé et non identifié par son nom propre). Il faut ajouter à ses indéterminations sociales et nationales celle-ci : Moïse vient du fleuve, du flux mouvant et changeant de l'eau, et non de la terre. Cette double identité croisée fait de lui un homme seul, obligé de se définir par lui-même, d'opérer des choix.

Il décrit lui-même cette condition : « je suis étranger en pays étranger » - « Guershom », nom qu'il donnera à son fils premier né conçu en exil avec une femme d'un autre clan et d'un autre culte.

Telle est la condition de base de sa mission de médiation : Moïse est un passeur.

Le choix de l'opprimé

Très tôt, il choisit la cause de l'opprimé contre l'opresseur. Son premier acte connu est de défendre un hébreu maltraité par un contremaître. Avant toute rencontre avec Dieu, avant toute idée d'une mission. Le choix de la liberté et de la justice provient du fond de son être. Mais le Texte donne aussi quelques détails de l'épisode qui éclairent d'autres aspects de la personnalité de Moïse et qui le décalent quelque peu de l'image mythique du héros. Avant de tuer l'Egyptien, il veille à ce qu'il n'y ait aucun témoin, puis il dissimule le cadavre. Il n'agit pas mû par une réaction spontanée et incontrôlée d'empathie avec la victime, ni dans un acte grandiose d'héroïsme. Il ne se met pas en

² Voir Armand Abécassis, *L'Univers hébraïque, du monde païen à l'humanisme biblique*, Albin Michel 2003.

danger lui-même. Et quand il s'aperçoit plus tard que son geste a été vu, il prend peur et s'enfuit d'Égypte. Moïse n'est pas un héros homérique (ni hollywoodien !). Et sans doute, l'épisode lui a-t-il appris une chose essentielle pour la suite : bien loin de lui savoir gré de son intervention salvatrice, les opprimés se méfient de lui et le rejettent. Il en a même probablement déduit que c'est le bénéficiaire de son geste qui l'a dénoncé. Il sait maintenant et ne l'oubliera jamais que l'opprimé n'est pas meilleur que l'opresseur, qu'ils sont tous deux de même nature sur le plan moral. La seule différence est de situation, elle réside dans la situation contingente des uns et des autres. Ce savoir acquis de l'expérience lui donnera l'énergie de résister à l'ordre divin qui lui est adressé devant le buisson ardent. Lucide sur les faiblesses de ce peuple dont il doit prendre la tête, il marquera sa distance d'avec lui.

L'épisode tout entier montre donc un Moïse traversé de pulsions contradictoires, divisé entre sa soif de justice et sa compassion d'un côté et le souci de lui-même, l'attachement à sa propre vie de l'autre. Il veut bien se mêler des affaires d'autrui, mais pas au prix de sa vie. On retrouve cette disposition envers autrui, envers les plus faibles, plus tard, quand ayant fui l'Égypte, il fait halte près d'un puits et qu'il défend un groupe de jeunes femmes contre des bergers (Ex, 2, 16-17).

Un homme aux yeux ouverts

Moïse a cette disposition dont on dit qu'elle est au départ de la philosophie : la capacité d'étonnement. Il n'est pas enfermé dans le somnambulisme de la routine des travaux et des jours. On la voit pleinement à l'œuvre dans l'épisode du Buisson ardent, à l'Horeb, une petite merveille scénographique, qui fait surgir les images dans l'esprit du lecteur, sans nul besoin d'écran ni de caméra. Devant un phénomène étrange qui serait inquiétant pour tout autre – un buisson qui brûle et ne se consume pas - son premier réflexe est la curiosité et non la peur. Le texte est très clair : c'est exactement ce que cherchait le Dieu qui habite le Buisson (3, 3-4) : « *L'ange du Seigneur lui apparut dans une flamme de feu, du milieu du buisson. Il regarda : le buisson était en feu et le buisson n'était pas dévoré. Moïse dit « je vais faire un détour pour voir cette grande vision : pourquoi le buisson ne brûle-t-il pas ? Le Seigneur vit qu'il avait fait un détour pour voir et Dieu l'appela du milieu du buisson : « Moïse ! Moïse ! ». Il dit : « me voici ! » »*. Il s'étonne **et** il fait un détour, et c'est parce qu'il fait ce détour que Dieu sait que Moïse est celui qu'il cherche. On peut imaginer que le buisson brûle depuis l'origine des temps, l'Ange attend dans son buisson en feu le premier homme qui verra, s'étonnera et fera un détour. Des milliers de gens, pâtres, nomades, et prêtres - car l'Horeb est un lieu sacré des cultes des peuplades alentour, le texte Hébreu nomme ce lieu « le mont de l'Elohim, au Horeb » - sont passés par là. Mais si on est sur une montagne sacrée des cultes anciens, c'est l'Ange d'un Dieu nouveau qui se tient là : IHVH, le tétragramme pour le dieu unique, qui apparaît pour la première fois dans l'Exode, à ce chapitre-là ³.

³ Au début de l'Exode, tout nom divin a disparu. Il ne réapparaît qu'au chapitre 3, lors de l'épisode du buisson ardent qui se passe hors d'Égypte et sa première dénomination est Elohim. Le Nom IHVH/Adonai est l'objet même de la révélation au buisson. Tout ceci pour signifier l'oubli de Dieu (tant Elohim,

Certains ne l'ont pas remarqué, trop occupés à ne pas perdre de vue leurs bêtes, d'autres étaient trop affairés à accomplir les gestes du rituel, à faire les sacrifices prescrits par la tradition, d'autres encore l'ont vu mais ils se sont empressés de passer leur chemin, quand ils ne sont pas enfuis poussés par la terreur devant cette « inquiétante étrangeté ». Moïse est celui qui réunit les conditions nécessaires pour s'approcher du divin : il est disponible pour la rencontre, il n'est pas paralysé par la peur. Il reste lui-même. La suite de l'épisode insiste sur ce point.

Tenir face à Dieu

La crainte de Dieu (au sens de respect, de reconnaissance de la transcendance) ni ne le paralyse, ni ne le déshumanise. L'histoire des monothéismes montre en effet à quel point l'allégeance à Dieu peut déshumaniser celui qui se proclame son serviteur, qui prétend donner sa personne au service de sa cause, depuis les inquisiteurs chrétiens médiévaux jusqu'aux terroristes islamiste d'Al Qaïda et de l'Etat Islamique. Devant le dieu du buisson ardent, il reste debout, même quand celui-ci lui signifie clairement qu'il est dans un lieu sacré : « *N'approche pas d'ici. Ote tes sandales de tes pieds, car le lieu où tu te tiens est une terre sainte (...) Je suis le Dieu de ton père, Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob.* » (3, 5-6 TOB). S'ensuit un dialogue qui montre Moïse tenant tête à Dieu. Il ne veut pas se charger de la mission que Dieu veut lui confier. Il n'en conteste pas le bien fondé, mais il dit : je ne suis pas la bonne personne, trouve quelqu'un d'autre. Face au feu incandescent du divin, il garde la tête froide et énumère tous les obstacles qui feront échec à l'entreprise : les Hébreux ne l'écouteront pas et ne le croiront pas (il sait de quoi il parle !), il n'a aucune légitimité pour se présenter devant Pharaon au nom des Hébreux (il reprend là le propos que lui avait tenu l'esclave israélite et qui avait provoqué sa fuite : « *qui t'a établi juge et chef sur nous ? Penses-tu me tuer comme tu as tué l'Egyptien* »). A juste titre, il se considère comme le moins indiqué pour l'entreprise : objet de la suspicion de ses « frères » hébreux et de la haine de Pharaon, recherché pour meurtre, et probablement vu comme un traître mordant la main qui l'a nourri. Il n'est donc pas légitime : « *Qui suis-je pour aller vers Pharaon et faire sortir d'Egypte les fils d'Israël ?* » (3, 11). Les difficultés qu'il invoque tiennent davantage aux Israélites, à la résistance qu'il prévoit de leur part, qu'à la réaction, pourtant prévisible et qui promet d'être implacable de Pharaon. Dieu ne balaye pas les arguments et les craintes de Moïse, il ne lui dit pas : c'est un ordre et tu dois obéir. Il donne à chaque fois des réponses propres à armer Moïse dans sa mission. Armer est impropre, car la mission n'est pas guerrière, elle est politique et diplomatique : il va falloir parler aux Hébreux et convaincre Pharaon. Moïse invoque alors le dernier argument, décisif celui-là : il n'a aucun talent pour manier la parole : « *je t'en prie, Seigneur, je ne suis pas doué pour la parole, ni d'hier, ni d'avant-hier, ni depuis que tu parles à ton serviteur. J'ai la bouche lourde et la langue lourde* » (4, 10). Une certaine tradition prétend même qu'il était bègue. En tout cas, ce n'est pas

qu'Adonaï) chez les Israélites, dissous au fil des générations courbées dans l'esclavage. Ne règne sur cette scène qu'un seul dieu : le dieu-roi Pharaon). IHVH viendra du dehors, du désert apporté par un homme qui n'est d'aucun lieu.

un orateur, ni un tribun. IHVH lui adjoint alors Aaron, son frère, qui sait parler et sera son porte-parole.

Moïse n'est pas un homme de pouvoir

Il n'a pas d'ambition de cet ordre (d'ailleurs a-t-il une ambition quelconque ?). C'est un homme seul, qui manifestement, tout comme les anciens Grecs, n'aime ni commander ni être commandé. Toute la suite de l'Exode le montre. Le pouvoir pour lui n'est pas un bien, qu'on doit conserver jalousement et consolider face aux concurrents, ce n'est pas un assouvissement personnel, mais un ensemble de contraintes et d'ennuis, une charge trop lourde dont il se plaindra sans cesse à Dieu et à ses administrés. Le thème est bien posé dès les chapitres 3 et 4 dans le dialogue inaugural avec Dieu, et revient de façon récurrente. Deux épisodes sont particulièrement éloquents : au chapitre 18, les Hébreux errent dans le désert sous la conduite de Moïse (et de l'Ange du Seigneur), et son beau-père Jethro, le prêtre de Madian, ayant entendu parler des événements, vient voir Moïse. C'est un grand moment, car ce prêtre d'un culte étranger reconnaît alors la grandeur de IHVH, plus grand que les autres divinités locales. Il donne un précieux conseil à Moïse, d'ordre politique celui-là. Voyant Moïse rendre la justice du matin au soir aux membres de son peuple, il lui fait observer qu'à procéder ainsi il va s'épuiser, lui et tout son peuple avec lui. *« Que fais-tu là pour le peuple ? dit-il. Pourquoi sièges-tu seul tandis que tout le peuple est debout devant toi du matin au soir ? » Moïse dit à son beau-père : c'est que le peuple vient à moi pour consulter Dieu. S'ils ont une affaire, ils viennent à moi : je règle le litige qu'ils ont entre eux et je fais connaître les décrets de Dieu et ses lois ».* (Ex, 18, 14-16).

Alors Jethro lui propose une organisation de la justice, promise à un grand avenir. Qu'il divise le peuple en sections, selon un ordre hiérarchique de taille de population (1000, 100, 50 et 10), nomme des juges sur chacune de ses juridictions et leur attribue le pouvoir de juger par délégation, et selon un principe de subsidiarité : ils jugeront toutes les petites affaires qui sont de leur ressort et renverront à Moïse les plus complexes qu'ils ne savent pas trancher. Moïse conservera sa fonction de médiation entre IHVH et le peuple, sa fonction d'enseignement de la Loi et la juridiction des grandes affaires. C'est un grand moment d'organisation politique, et d'autonomisation sur lequel nous reviendrons plus loin : la mise en place d'une Institution par les hommes eux-mêmes, sans intervention de Dieu et sans même le consulter, et qui plus est selon un schéma proposé par un homme d'une autre tribu. Pour notre propos, il faut observer l'empressement avec lequel Moïse se débarrasse de certaines de ses prérogatives. Le deuxième épisode est encore plus explicite, il est relaté au chapitre 11 du livre suivant, Nombres. Le peuple récrimine une fois de plus vers Moïse, et donc indirectement vers Dieu, cette fois-ci non parce qu'il manquerait d'eau ou de nourriture et se verrait en passe de mourir de faim, mais parce qu'il est lassé de manger la manne. Dieu a répondu aux récriminations précédentes et a envoyé la manne. Exit le spectre de la famine⁴. Mais se profile l'ennui (la manne est un

⁴ L'envoi de la manne s'accompagne d'une interdiction de la stocker : on ne doit en ramasser juste le nécessaire pour chacun chaque jour, et le double la veille du Sabbat. Interdiction donc de faire des

aliment très fade) et comme chaque fois que l'inconfort gagne, le peuple se tourne vers le passé et pare de couleurs riantes le temps de son esclavage en Egypte : « *Il y avait un ramassis de gens qui furent saisis de convoitise ; et les fils d'Israël eux-mêmes commencèrent à pleurer : « qui nous donnera de la viande à manger ? Nous nous rappelons le poisson que nous mangions pour rien en Egypte, les concombres, les pastèques, les poireaux, les oignons, l'ail ! Tandis que maintenant notre vie s'étiole ; plus rien de tout cela ! Nous ne voyons plus que la manne ».* (Nb, 11, 4-6). Entendant cela, Dieu se met en colère et Moïse surenchérit dans la colère, mais non contre le peuple : envers Dieu. Il profite de l'incident pour rappeler à Dieu le lourd fardeau qu'Il lui a imposé. Les paroles qu'il lui adresse sont typiques de quelqu'un à qui le commandement pèse : « *Moïse entendit le peuple qui pleurait, groupé par clans, chacun à l'entrée de sa tente. Le Seigneur s'enflamma d'une vive colère et Moïse prit mal la chose « Est-ce moi qui ai conçu tout ce peuple ? Moi qui l'ai mis au monde ? Pour que tu me dises : « portes-le sur ton cœur comme une nourrice porte un petit enfant » et cela jusqu'au pays que tu as promis à ses pères ? Où trouverai-je de la viande à donner à ce peuple qui me poursuit de ses pleurs (...) ? Je ne puis plus à moi seul, porter tout ce peuple ; il est trop lourd pour moi. Si c'est ainsi que tu me traites, fais-moi plutôt mourir, si du moins j'ai trouvé grâce à tes yeux ! Que je n'ai plus à subir mon triste sort ! »* (11, 10-15). Dieu prend alors les choses en main et lui adjoint un conseil de soixante-dix membres - recrutés parmi les anciens et les magistrats précédemment institués grâce à Jethro - qui partagera le fardeau du pouvoir avec Moïse : « *Rassemble-moi soixante-dix des anciens d'Israël, des hommes dont tu sais qu'ils sont des anciens et des magistrats du peuple. Tu les amèneras à la tente de la Rencontre ; ils s'y présenteront avec toi. J'y descendrai et je te parlerai ; je prélèverai un peu de l'esprit qui est en toi pour le mettre en eux ; ils porteront alors avec toi le fardeau du peuple et tu ne seras plus seul à le porter.* » (Nb, 16-17). Le prétexte de cet approfondissement de l'organisation politique du peuple - dont il faut noter que si elle est donnée par Dieu, c'est en lui conférant un caractère de légitimité, par le choix de personnalités dont l'autorité est reconnue par les Israélites (Dieu ici ne fait pas tellement plus que Jethro précédemment, ou plutôt il poursuit son œuvre) – est réglé ensuite sur un mode humoristique : « *Le Seigneur va donc vous donner de la viande (c'est Dieu qui parle), vous allez en manger ; et vous n'en mangerez pas seulement un jour ou deux, ni même cinq ou dix ou vingt, mais tout un mois, jusqu'à ce qu'elle vous sorte par les narines, jusqu'à ce que vous en ayez la nausée.* »⁵ (18-20). Pour reprendre le fil de notre propos, on voit ici Moïse tenter de se débarrasser du fardeau du pouvoir et parvenir à l'alléger. La conclusion de l'épisode enfonce encore le clou. Moïse a donc réuni ses anciens autour de la Tente et dès que l'esprit se pose eux, ils se mettent à prophétiser.

réserves et d'accumuler. Il faut se représenter l'épreuve d'une telle injonction dans un désert aride et inculte, pour saisir l'acuité de la mise en garde contre la tentation de l'accumulation, l'une des compulsions majeures des humains.

⁵ Mais l'humour cède ensuite la place à la colère vengeresse, car le texte raconte ensuite que le peuple ramassa des caillles pendant 36 heures d'affiliée, que Dieu avait fait souffler depuis la mer et qu'ils en mangèrent tant que beaucoup moururent. Mais ce que nous prendrions ici pour une indigestion fatale après une longue période de privation est ici explicitement compris comme une punition divine, quoique Dieu avait promis la nausée pour tous mais non la mort des meneurs.

Cependant ils ne sont que 68, car deux hommes inscrits sur la liste ne se sont pas rendus à l'appel. Mais ceux-là se mettent à prophétiser quand même ! On avertit Moïse du fait et Josué, de la garde rapprochée de Moïse, celui qui sera l'artisan de la conquête de la terre promise, s'en offusque et suggère à Moïse de les jeter en prison ⁶. Moïse fait alors cette superbe réponse, qui le dépeint tout entier : « *Serais-tu jaloux pour moi ? Si seulement tout le peuple du Seigneur devenait un peuple de prophètes sur qui le Seigneur aurait mis son esprit !* » (11, 29).

Voici l'homme que Dieu choisit pour accomplir une grande mission. Celle-ci, annoncée par Dieu précocement (se constituer un peuple qui rendra témoignage à sa puissance et à son unicité) se révélera peu à peu comme la pierre angulaire de la fondation du judaïsme. Un homme libre, sans identité assignée, les yeux ouverts et qui ne s'en laisse pas conter, un homme qui obéit à Dieu, mais sans soumission servile, qui est capable de lui résister, un homme, qui se tient en relation étroite avec le divin, mais que cette intimité ne déshumanise pas. C'est celui-là qui plait à Dieu, c'est pour ces qualités-là qu'Il le choisit. Dieu se révèle aux hommes dans sa transcendance, mais donne dans le même temps les ressources pour ne pas s'y brûler. Ces ressources ne viennent pas d'ailleurs, elles sont dans l'homme lui-même. Moïse en fait la démonstration. Il est l'homme des (re)commencements.

II. La sortie d'Égypte, vers la fondation politique du peuple d'Israël

Cette fondation se tient entre les deux pôles en tension de l'identité et de la liberté. Le fait que Moïse échappe au carcan de l'identité sociale univoque, qu'il soit lui-même un homme libre, est une mise en garde : l'identité collective qu'il s'agit de construire pour conquérir la libération d'un peuple tout entier de l'asservissement ne doit pas se durcir, se transformer en carcan. Cependant ce processus d'identification est indispensable à la construction de la liberté. C'est en rappelant la filiation, la mémoire ancestrale des patriarches que Dieu s'impose d'abord à Moïse, ensuite aux Hébreux.

II.1. Servitude et domination

Au début du récit de l'Exode, le peuple Hébreu présente tous les traits des populations esclaves : si sa filiation ethnique est rappelée d'entrée de jeu, la perception qu'il a de lui-même semble s'être quelque peu dissoute dans sa condition d'esclave. Il a oublié le dieu de ses ancêtres, qui devra se rappeler à lui par l'intermédiaire de Moïse. Quand il gémit du fond de son sort, il n'y a pas de destinataire à sa plainte, c'est Dieu qui l'entend et s'en

⁶ la TOB est évasive : « arrête-les ! », mais le texte hébreu, traduit par Chouraqui, plus précis : « écrouelles ! »

saisit (2, 23-25), et 3, 7)⁷, lui qui se souvient de son alliance avec ses pères. Les Hébreux n'ont pas de cohésion, ni de solidarité entre eux. Ils forment une masse, indifférenciée et anomique, dont la désignation vient des autres.

Ils ne sont pas un peuple. L'épisode qui voit Moïse entrer en scène en dit long sur la question : Moïse s'interpose entre un Hébreu et un Egyptien, mais le lendemain, quand il s'interpose entre deux Hébreux, l'agresseur se retourne contre lui. Sa riposte est l'arme des esclaves : il menace Moïse de le dénoncer aux autorités égyptiennes, et apparemment il le fait. Le récit déroule toute l'histoire sur un très court laps de temps : un jour, Moïse tue un contremaître égyptien, non sans s'assurer qu'il n'y a aucun témoin de son acte (hormis le bénéficiaire), le lendemain il s'interpose entre deux Hébreux et sermonne l'agresseur. Celui-ci riposte en lui faisant savoir que son geste de la veille est connu et qu'il est retenu contre lui. Pharaon dans la foulée est saisi de l'affaire et Moïse, le futur libérateur, est traité en criminel autant par les opprimés que par les oppresseurs.

En revanche, du côté Egyptien, la perception de la relation domination/servitude est vive, sous la forme du danger qu'elle contient potentiellement pour les dominants. La natalité est plus élevée chez les Hébreux que chez les Egyptiens, il y a donc dans la masse esclave une puissance latente qui, si elle se réveillait sous le coup d'on ne sait quel événement, par exemple une agression extérieure, pourrait se retourner contre les oppresseurs. C'est bien en effet le lot du dominant, la rançon de son pouvoir que de vivre dans la peur du dominé. Cette peur est telle que le dominant peut perdre la tête et prendre des décisions irrationnelles et destructrices pour lui. Dans un premier temps, Pharaon prend une décision sage, c'est-à-dire conforme à son analyse de la situation et à son intérêt : il ordonne aux sage-femmes qui accouchent les femmes hébreux de tuer les nouveau-nés masculins de ces dernières. Mais les sage-femmes n'obtempèrent pas et les Hébreux continuent leur expansion démographique. Pharaon, voyant qu'il n'arrive à rien avec les sage-femmes, prend une décision suicidaire : pour éradiquer le risque, il ordonne à tout son peuple de noyer dans le Nil tout nouveau-né masculin. Y compris donc les bébés égyptiens (EX, 1, 21-22)⁸. Ainsi, la XIe plaie d'Egypte, la mort des premiers nés égyptiens décrétée par IHVH pour faire céder Pharaon a-t-elle été précédée de cette décision de Pharaon, avant même toute velléité de rébellion de ses esclaves hébreux, de faire périr les bébés de son propre peuple en même temps que ceux de ces derniers. Entre-temps, Pharaon aura perdu petit à petit les ressorts de sa puissance, si bien qu'au chapitre 13, au moment de sa capitulation, Pharaon est quasiment un homme seul. Un homme, et non plus un dieu, et seul, car même ses proches l'ont lâché. Mais le premier acte de ce dépérissement a été posé par les sage-femmes dont le rôle est si glorieux qu'il leur vaut d'être nommées : Shifra et Poua. Plusieurs éléments de cette partie de l'histoire doivent

⁷ « Au cours de cette longue période, le roi d'Egypte mourut. Les fils d'Israël gémissaient du fond de leur servitude et criaient. Leur appel monta vers Dieu du fond de la servitude. Dieu entendit leur plainte ; Dieu se souvint de son alliance avec Abraham, Isaac et Jacob. Dieu vit les fils d'Israël et se rendit compte » (2, 23-25)

⁸ « Or comme les sage-femmes avaient craint Dieu et que Dieu leur avait accordé une descendance, Pharaon ordonna à tout son peuple : « tout garçon nouveau-né, jetez-le au Fleuve ! Toute fille, laissez-la vivre ! »

être mis en exergue : d'abord ce sont deux femmes. Après la complicité entre la mère et la sœur de Moïse et la fille de Pharaon qui le sauvera de la mort, une complicité qui passe par-dessus les barrières ethniques et sociales, les sage-femmes sont un nouveau chaînon de ces interventions féminines qui vont accompagner toute l'aventure de la libération dans le sens de la vie, d'un maintien des liens entre les hommes, mais *mezzo voce* comme une petite musique de fond entêtée⁹. Sont-elles Égyptiennes ou Hébreux ? Cette question a occupé nombre de commentateurs. Le texte ne le précise pas. Cependant, le contexte tend à laisser penser qu'il s'agit d'Égyptiennes. C'est en tout cas la conclusion de Thomas Römer, qui fait remarquer qu'elles accouchent également les femmes égyptiennes et que si Pharaon leur donne l'ordre de tuer les nouveaux nés hébreux, c'est qu'il compte sur leur loyauté patriotique pour l'exécuter¹⁰. Le fait qu'elles soient égyptiennes revêt une signification symbolique majeure dans toute l'histoire de la sortie d'Égypte. Elles sont en effet le premier signe de l'ébranlement de la puissance de Pharaon, non parce qu'elles lui désobéissent, mais parce qu'elles le font par crainte d'un Dieu étranger supérieur au panthéon égyptien. Les Pharaons sont des quasi-divinités dans l'Égypte ancienne. Il faut garder cela à l'esprit si on veut comprendre le formidable entêtement de Pharaon, préférant endurer calamités sur calamités plutôt que de laisser partir ses esclaves. Il n'est pas guidé par un intérêt basement économique, ce n'est pas une main d'œuvre gratuite qu'il défend avec autant d'acharnement, ce sont tous les ressorts de sa puissance et de sa légitimité. Céder à Moïse, ce serait abdiquer devant le dieu d'une bande de pouilleux. Les Hébreux jouent leur liberté, Pharaon joue son trône et celui de sa dynastie. Il n'est pas besoin que « IHVH endurecisse son cœur », pas besoin d'un conseiller surnaturel pour résister à Moïse, car c'est la source de son pouvoir qui est en jeu.

Au fondement de la relation dominant/dominé, il y a le combat pour la légitimité. Le dominant, quel qu'il soit, dictateur, maître esclavagiste, oppresseur de tout poil, ne peut maintenir sa domination à l'aide de la seule force brute. Il lui faut convaincre de sa légitimité à occuper sa place. Cela passe en premier lieu par la disqualification de la légitimité potentielle du dominé. Celui-ci doit intérioriser sa disgrâce au regard des puissances surnaturelles et naturelles. Reconnaître la puissance du Dieu de ses esclaves, annoncerait le renversement de la relation de la domination : impossible.

Symétriquement, il est tout aussi difficile de sortir de la servitude. Non pas à cause de la force militaire du maître (qui n'est pas rien, cependant), mais parce qu'elle est profondément ancrée dans la tête et le cœur de l'opprimé. Nous savons tout cela par une longue tradition de penseurs, nourris par l'expérience. Grâce à Etienne de la Boétie, nous avons consigné ce savoir dans une formule ramassée : la servitude volontaire¹¹. L'histoire

⁹ Dans tout le Premier Testament, on peut entendre derrière la voix puissante et discordante de la guerre, de la violence et du meurtre, une petite musique ténue et tenace qui chante les relations et les accords qui font vivre, mais il faut tendre l'oreille. La première est majoritairement mais pas exclusivement jouée par les hommes, et la seconde, principalement mais pas totalement par les femmes.

¹⁰ Thomas Römer, *Moïse en version originale, enquête sur le récit de la sortie d'Égypte*, Labor et fides, 2015

¹¹ Voir l'excellente présentation du texte de la Boétie, par Pierre Clastres et Claude Lefort : *Le discours de la servitude volontaire, Etienne de la Boétie, la Boétie et la question du politique*, Payot, 1978

humaine regorge de récits de libérations collectives à tous les stades de réalisation : écrasées dans l'œuf, échouées près du but, réussies, retournées en nouvelle domination, pacifiques (pas beaucoup) ou hyperviolentes (le cas le plus courant). Mais nulle part ailleurs, la question de la légitimité ne se joue autant que dans la relation de domination des hommes sur les femmes. Celle-ci ne tient que par l'intériorisation, par les femmes (et par les hommes aussi naturellement), d'une légitimité supérieure du masculin face au soupçon permanent d'illégitimité du féminin. Pour que la domination perdure, les femmes confusément et subconsciemment, ne doivent pas se sentir appartenir de plein droit à l'humanité. Les religions, monothéistes tout particulièrement, ont largement servi cette cause.

Le peuple Hébreu est donc dans un état de servitude avancée chez les Egyptiens. Il gémit, mais tout compte fait ne s'en trouve pas mal. On pourra le constater tout au long de l'Exode, et dans les textes suivants, Nombres et Deutéronome. A peine sorti d'Egypte sous la houlette de Moïse, à la première pénurie et à chacune ensuite, il se lamente et se tourne avec nostalgie vers l'Egypte, comme vers un paradis perdu. IHVH, par la bouche de Moïse, lui promet un avenir radieux dans un pays où coulent en abondance le lait et le miel, mais lui, regrette les nourritures bien plus tangibles de l'Egypte qu'il a laissées derrière lui : les oignons, les concombres, les pastèques, les poireaux, le poisson grillé. Il a lâché la proie nourrissante pour l'ombre de la liberté. La liberté comme une traversée du désert : on n'a pas trouvé image plus juste, plus éloquente depuis Moïse et son odyssée. Ta sécurité en échange de ta liberté, c'est le marché que les tyrans passent avec leurs sujets. Dans l'état de servitude, la sécurité est matérielle et élémentaire : celle de la survie biologique. Elle se paye d'une insécurité psychique et spirituelle, née de la tension entre l'intériorisation de sa nullité et le désir d'être. Le désir de la liberté, c'est, pour employer les grands mots, celui de sortir du néant vers l'être. La liberté et le désir de la liberté sont une seule et même chose et l'insécurité (objective et subjective) en est constitutive. On ne l'atteint jamais, toujours elle s'échappe et vous attend plus loin. Elle n'est l'apanage de personne en particulier, mais le bien commun de toute l'humanité. Si l'un abandonne, un autre reprend le flambeau. Bien que la chronique universelle distingue des grands héros (hérauts) et héroïnes de la liberté, elle n'est cependant pas l'apanage des êtres d'exception, mais la question de tout un chacun. Sans exception. L'histoire de la sortie d'Egypte du peuple hébreu est là pour l'affirmer très tôt. Le peuple hébreu n'est pas une communauté de vaillants héros. Il est constitué de femmes et d'hommes on ne peut plus ordinaires, dans lesquels chacun d'entre nous peut se reconnaître. Instables, traversés d'élan contradictoires, mesquins, ingrats, volontiers amnésiques, endurants, courageux, colériques et orgueilleux, dévoués et opiniâtres, jaloux et fiers. Aucun d'eux, Moïse excepté, n'accomplit d'exploits merveilleux (on a vu plus haut à quel point Moïse aussi échappait au schéma du héros), mais tous ensemble ils bâtissent cette chose improbable : un peuple rassemblé autour d'un projet dont on peut aussi peu prononcer le nom que celui de leur Dieu, mais que l'on peut traduire par les termes de liberté, fidélité, désir d'éternité

¹². « Un Dieu de la promesse, du commencement, de l'origine, de l'attente et de l'espérance » écrit Armand Abécassis qui définit ainsi la Transcendance par rapport à l'épiphanie païenne ¹³. Ce peuple, depuis trois mille ans, affronte de monstrueuses adversités sans baisser les bras. Il se tient encore là aujourd'hui comme une mise en garde contre l'abandon sans réserve au délire de toute puissance, dérivé d'une compréhension tronquée du dieu Unique.

A partir de la Révélation de IHVH à Moïse à l'Horeb, les Hébreux s'appellent « fils d'Israël », ils deviennent le peuple d'Israël. Israël était le nom que l'Ange de Dieu avait donné à Jacob lors de son fameux combat nocturne, où il lui avait tenu tête (et en était ressorti avec une hanche déboîtée). Israël signifie : « celui qui a résisté à Dieu et aux hommes ». « *Il lui dit : « laisse-moi car l'aurore s'est levée ».* « *Je ne te laisserai pas, répondit-il, que tu ne m'aies béni ».* *Il lui dit : « quel est ton nom ? » - « Jacob » répondit-il. Il reprit : « on ne t'appellera plus Jacob, mais Israël, car tu as lutté avec Dieu et avec les hommes et tu l'as emporté ».* (Gn 32, 27-29).

Israël est donc constitué en peuple par et pour Dieu, c'est la face spirituelle des choses. Mais dans cette constitution, il y a aussi une face politique. « Peuple » est une notion à forte connotation spirituelle, mais qui ne signifie pas grand-chose sur le plan politique ou alors quand elle se met à signifier, il y a grand danger que ce soit dans le sens de mobilisations idéologiques douteuses ¹⁴. La notion de peuple en occulte une autre indispensable à la constitution d'une communauté politique : la question de la différenciation sociale et individuelle. L'ouverture de la question des différences amène le résultat suivant : le peuple rassemblé autour du projet n'est pas un peuple-un, il n'est pas fusionné en une masse qui ferait disparaître toute distinction de places, de rôles et d'individus. Le chemin vers la liberté s'accompagne d'une différenciation de plus en plus affinée qui transforme une masse informe en un peuple structuré et nervuré - mais qui, du même coup, accueille dans son sein la possibilité du conflit, du *différend*, justement nommé. Un chemin qui le fait passer de l'état d'objet à la position de sujet, tant vis-à-vis des autres collectivités humaines que vis-à-vis de Dieu. Le chemin vers la liberté, initié par les Hébreux sous la conduite de Moïse, est spirituel et politique, indissociablement. Ceci est posé avant même que les Hébreux ne quittent l'Égypte, au cours de l'implacable affrontement entre Moïse et Aaron d'un côté, Pharaon et les élites égyptiennes de l'autre.

¹² Le projet est mis dans la bouche de IHVH ainsi : « *C'est moi, IHVH. Je vous ferai sortir des corvées d'Égypte. Je vous délivrerai de leur servitude. Je vous revendiquerai avec puissance et autorité. Je vous prendrai comme mon peuple à moi, et pour vous je serai Dieu. Vous connaîtrez que c'est moi IHVH, qui suis votre Dieu : celui qui vous a fait sortir des corvées d'Égypte. Je vous ferai entrer dans le pays que, à main levée, j'ai donné à Abraham, à Isaac et à Jacob.* » (Ex, 6, 6-8)

¹³ Armand Abécassis, déjà cité.

¹⁴ Les totalitarismes du XXe siècle ont usé et abusé de la notion de peuple : le peuple-un face au chef unique dans le nazisme, le peuple mobilisé par le « petit père des peuples » dans le cas du stalinisme, par le « grand timonier » dans le cas du maoïsme etc.

II.2. Les chemins de la libération

Aux premiers temps, les Hébreux sont fondus dans la population de l’Égypte, non pas en égaux et citoyens, mais en serviteurs taillables et corvéables à merci. Moïse et Aaron, missionnés par IHVH, n’arrivent d’abord à rien. En fins tacticiens, ils ne demandent pas la libération des esclaves, mais seulement l’autorisation limitée d’aller faire un sacrifice à leur dieu à trois jours de marche dans le désert. Cependant, l’injonction « laisse partir mon peuple pour qu’il me serve » que IHVH adresse à Pharaon par la bouche de Moïse et qui scande tout le chapitre de la sortie d’Égypte, n’est pas seulement une tactique. Par elle, se découvre une autre face du dieu d’Israël : un dieu dont la toute-puissance recèle néanmoins une incomplétude, un dieu qui a besoin de l’homme pour le servir. Le « servir Dieu » qui signifie, au fond, louange, hommage et reconnaissance, vient dans le texte en antinomie avec le servage imposé par Pharaon. Pour le servir et le reconnaître, IHVH/Adonai a besoin d’hommes et de femmes libres, d’hommes et de femmes constitués en peuple, sortis de l’état de masse misérable et rendue informe par l’asservissement.

C’est cependant le type d’asservissement que Pharaon désire pour les Hébreux. Il traite la revendication par le mépris et renforce l’oppression. De leur côté, les Hébreux aussi sont sourds : les paroles de liberté, du fond de leur servitude, résonnent comme des chimères, des songes creux, et ils tiennent Moïse pour responsable de l’accroissement de leurs souffrances. Retour à la case départ, quand Moïse, quarante ans auparavant, avait été rejeté par les deux parties.

Alors Dieu, par l’intermédiaire de Moïse, envoie des calamités pour faire céder Pharaon. Il en faudra dix en tout. Non pas dix pour convaincre Pharaon, mais dix pour convaincre Hébreux comme Égyptiens que la liberté n’est pas un délire de démagogue. Le récit de ces dix plaies est un crescendo, qui dévoile à chaque étape une face nouvelle de la dynamique du couple oppression/liberté. Elles sont précédées d’une compétition entre magiciens : Moïse et Aaron font des prodiges devant Pharaon, mais les mages égyptiens en font autant ou presque (les uns et les autres changent un bâton en dragon). Pharaon n’est pas très impressionné. Alors commence la série des plaies collectives, précédées d’un avertissement solennel de Moïse à Pharaon. Les trois premières frappent toute la population, Égyptiens et Hébreux confondus : d’abord l’eau du Nil est changée en sang, les poissons meurent et elle devient imbuvable. Puis se produit une invasion de sauterelles sur tout le pays. Face à ces deux fléaux, Pharaon fait donner aussi ses magiciens : ils sont capables de faire surgir le même fléau. Pharaon n’est toujours pas impressionné. Cependant une petite différence apparaît : les mages égyptiens sont capables de faire les mêmes prodiges, mais ils ne sont pas capables de les arrêter. Pharaon doit faire appel à Moïse pour faire disparaître les grenouilles, en lui promettant de laisser partir les Hébreux accomplir dans le désert un sacrifice à leur Dieu (pas encore la libération). Mais il oublie sa promesse dès que les grenouilles ont disparu. Alors arrive une nuée de moustiques sur

les hommes et les bêtes de l'Égypte. Les magiciens de Pharaon sont incapables de reproduire le prodige, ils s'inclinent devant le dieu de Moïse et Aaron : « *Les magiciens avec leurs sortilèges essayeront aussi de produire des moustiques, mais ils ne réussirent pas. Et il y eut des moustiques sur les hommes et sur les bêtes. Les magiciens dirent à Pharaon : « c'est le doigt de Dieu ». Mais le cœur de Pharaon resta endurci.* » (Ex, 8, 14-15). Fin de l'affrontement par sorciers interposés. Avec la défection de ses mages par reconnaissance de la puissance d'un Dieu étranger, la puissance de Pharaon commence à s'effriter, mais il ne le sait pas encore. La compétition du surnaturel n'a pas été décisive, du moins pour lui, détenteur du pouvoir absolu.

Arrive alors la quatrième plaie : la prolifération de vermines. Mais celle-ci, à la différence des précédentes, ne touche que les Égyptiens. Première grande différenciation : les Hébreux se distinguent des Égyptiens. Le peuple d'Israël commence à exister par lui-même : « *Je ferai un geste libérateur pour séparer mon peuple de ton peuple* » (Ex, 8, 19). Les sorciers se sont retirés, les peuples peuvent exister. A nouveau, Pharaon demande à Moïse de faire cesser le fléau, à nouveau il promet et à nouveau il ne tient pas sa promesse, une fois le fléau résorbé. Les fléaux suivants ne frappent que les Égyptiens, la peste du bétail, puis les furoncles, sans que Pharaon et sa cour ne fléchissent.

Au septième fléau, la grêle, se produit un phénomène intéressant : une fracture apparaît au sein du peuple égyptien. Dieu, par la voix de Moïse, avertit Pharaon de la calamité qu'il lui prépare, de sorte que ceux qui, parmi les Égyptiens, auront cru en la parole de IHVH, puissent mettre à l'abri leurs troupeaux et leurs serviteurs : « *Parmi les serviteurs de Pharaon, celui qui craignait la parole de IHVH abrita ses serviteurs et ses troupeaux dans les maisons, celui qui ne prit pas au sérieux la parole de IHVH laissa au champ ses serviteurs et ses troupeaux* ». (9, 20-21). A partir de là, la faille s'agrandit au sein du peuple égyptien et de proche en proche gagne les cercles du pouvoir, les proches de Pharaon, lequel finit totalement isolé. A la huitième plaie, les sauterelles, « *les serviteurs de Pharaon lui dirent : « jusqu'à quand cet individu sera-t-il pour nous un piège ? Laisse partir les hommes pour qu'ils servent IHVH, leur Dieu. Ne sais-tu pas encore que l'Égypte dépérit ? »* (10, 7). Mais il ne s'agit encore que de laisser partir les hommes sans les familles pour un court pèlerinage au désert. Moïse et Aaron refusent, ils réclament de partir avec les femmes, les enfants, les vieillards, et leur bétail. Il est alors clair pour tout le monde que c'est d'un exode définitif qu'il s'agit. Pharaon recule un peu, il ne retient plus que le bétail en otage. Arrive alors le neuvième fléau, très symbolique : les égyptiens sont plongés durant trois jours dans d'opaques ténèbres, tandis que « tous les fils d'Israël avaient de la lumière là où ils habitaient » (10, 23). Pharaon rompt alors brutalement les négociations et menace Moïse de mort. De plus en plus seul, il s'enfonce dans les ténèbres, tandis que son peuple s'en dégage. En effet, tandis que se prépare l'ultime catastrophe, les Égyptiens de la rue se retournent en faveur des Israélites. Le chapitre 11, qui annonce l'ultime et épouvantable plaie, la mort des premiers nés chez les Égyptiens, débute par une scène étonnante où l'on voit les Israélites et les Égyptiens dans un rapport de voisinage et non plus d'esclavage, et ces derniers dans les meilleures dispositions vis-à-vis des premiers : « *Dis donc au peuple de demander chacun à son voisin, chacune à*

sa voisine, des objets d'argent et des objets d'or ». Et IHVH accorda au peuple la faveur des Egyptiens. De plus Moïse lui-même était très grand dans le pays d'Egypte, aux yeux des serviteurs de Pharaon et aux yeux du peuple. » (11, 2-3).

Il y a du désir de se débarrasser de ce peuple qui a amené tant de fléaux, mais aussi de la reconnaissance au sens premier du terme, reconnaissance de la grandeur de leur Dieu et de leur chef, de leur puissance en tant que peuple. Les Egyptiens qui se présentaient comme une masse uniforme au début de l'Exode, comme les Hébreux de leur côté - une masse dominante versus une masse dominée - ont acquis au chapitre 12, au moment charnière où leurs esclaves vont gagner leur libération, les traits d'un peuple différencié. Les chaînes de la domination écrasent toutes singularités humaines chez les dominants comme chez les dominés. Dans le texte biblique, la libération des Israélites du joug égyptien s'accompagne du desserrement de l'étau du pouvoir absolu chez les Egyptiens et de la création d'un espace vide, d'un espace de respiration, qui permet aux différences internes de se faire jour : chacun peut faire ses propres choix, prendre des décisions pour lui : mettre ou non son troupeau à l'abri par exemple. Dans le texte Biblique, s'entend – sans en inférer quoique ce soit dans la réalité historique de l'Egypte ancienne où aucune histoire de ce genre n'a sans doute eu lieu. L'important n'est pas là, mais dans l'enseignement médité de génération en génération par les rabbins et les sages d'Israël, à propos du pouvoir et de la liberté.

II.3. La rupture avec le sacré

La mort des premiers-nés d'Egypte se produit après ce retournement. Elle se tient au cœur de la fondation d'un rite religieux majeur pour les Israélites : la Pâque. C'est une affaire terrible et qui pose un redoutable problème : celle du sacrifice humain massivement présent dans les cultes de l'époque. Celle de l'affrontement entre le sacré et le transcendant, ou dit autrement entre le sacré et le saint.

Notons d'abord le parallèle entre le meurtre des nourrissons mâles décrété par Pharaon et ce dernier fléau. Avec des différences cependant : en Ex, 1, il s'agissait de nouveau-nés mâles, dans les chapitres 11 et 12, il s'agit des premiers-nés dans le peuple Egyptien : donc quel que soit leur âge et leur sexe. Le décret de mort s'étend aussi au bétail.

Dans le déroulement du récit de cette ultime plaie est enchâssé l'exposé des prescriptions rituelles de la Pâque, instituée ici comme anamnèse perpétuelle de la libération. Dans ces prescriptions, qui ne s'appliquent qu'aux Hébreux, il y a aussi un sacrifice, mais il s'agit du bétail et le sexe est précisé : mâle. Un rite immémorial et inter-religieux de cette époque à cette différence que ce sacrifice a une fonction utilitaire et non pas sacrée : il n'est nullement question de faire monter un fumet de graisse rôtie aux divines narines, mais de fournir un repas de veille avant le départ pour un long voyage à toutes les familles concernées (on ne fera pas de restes qu'on ne pourrait emporter et on simplifiera au maximum la cuisine) (12, 8-11) ; et avec le sang de la bête de tracer un signe sur leurs maisons pour en détourner une menace de mort (12, 6-7). Du pratico-pratique de mère de famille prévoyante, des ordres pour ce moment qui précède le grand départ. Dans la foulée, suit la prescription rituelle de la commémoration pour l'avenir : les sept jours de

pain sans levain, les repos des premier et septième jours (12, 14-20), puis plus loin, après un retour sur le moment historique, des précisions supplémentaires sur le rituel, réservées aux circoncis (12, 43-49). Puis de nouveau un retour bref sur le moment historique, suivi de nouvelles prescriptions rituelles, importantes pour notre propos. Le chapitre 13 débute par quelque chose qui fait signe en direction du sacrifice humain : « *IHVH adressa la parole à Moïse : « consacre-moi tout premier-né, ouvrant le sein maternel, parmi les fils d'Israël, parmi les hommes comme parmi le bétail. C'est à moi »* (13, 1-2). Et aussitôt Moïse transmet la prescription en en donnant la raison : se souvenir de la sortie d'Égypte grâce à la « main forte » de IHVH, le conduisant vers la terre promise, et il l'assortit d'un régime de commutation au terme duquel aucun humain n'est sacrifié :

« Alors quand IHVH t'aura fait entrer dans le pays du Cananéen – comme il l'a juré à toi et à tes pères – et qu'il te l'aura donné, tu feras passer à IHVH tout ce qui ouvre le sein maternel et tout ce qui ouvre la matrice du bétail qui t'appartient : les mâles sont à YHWH ! Tout premier-né des ânes, tu le rachèteras par un mouton. Si tu ne le rachètes pas, tu lui rompras la nuque. Tout premier-né d'homme parmi tes fils, tu le rachèteras » (13, 11-13). *Il explicite clairement l'origine du rite : Alors quand ton fils te demandera demain : « Pourquoi cela ? » tu lui diras : « c'est à main forte que IHVH nous a fait sortir d'Égypte, de la maison de servitude. En effet, comme Pharaon faisait des difficultés pour nous laisser partir, IHVH tua tout premier-né au pays d'Égypte, du premier-né de l'homme au premier-né du bétail. C'est pourquoi je sacrifie à IHVH tout mâle qui ouvre le sein maternel, mais tout premier-né de mes fils je le rachète. »* (13, 14-15)

Moïse interprète la parole divine, il est le premier rabbin midrashique de l'histoire. Celui qui révèle aux hommes la parole divine prend du même mouvement la liberté de l'interpréter et ne s'en cache pas. Il ne s'attire aucun démenti divin. Le silence de Dieu signifie son approbation. La prescription fait signe cependant vers la ligature d'Isaac dans le cycle d'Abraham : déjà l'épisode prenait sens dans l'interdit du sacrifice humain, vers la sortie du paganisme.

La mort des premiers-nés égyptiens prend sens dans tout le contexte du récit. Pharaon est un adorateur du sacré, un adepte du sacrifice, comme sa première décision, en Exode 1, le prouve. Il s'agissait certes de prévenir une révolte d'esclaves, de l'étouffer dans l'œuf si on peut dire, mais on a aussi souligné la démesure de cette décision, son caractère irrationnel et, à nos yeux de modernes, suicidaire. Mais au regard du sacré antique, il n'a rien d'irrationnel : comme Agamemnon sacrifie sa fille Iphigénie pour calmer le courroux de la déesse, Pharaon fait allégeance à ses dieux dont il veut conserver l'oreille. C'est le seul langage que connaît Pharaon et les épisodes précédents, les dix plaies, ont montré qu'il ne voulait ou ne pouvait en sortir. Dieu utilise alors son langage pour le faire céder. Et en effet, c'est efficace, même si par la suite, il paraît se reprendre, avec l'épisode de la traversée de la mer Rouge. Moïse ne s'y trompe pas et il interprète correctement l'événement, son Dieu ne demande pas de sacrifice humain. Il édictera au contraire une interdiction de tuer. C'est pour rappeler le malheur qui s'attache au sacré, qui a entraîné Pharaon et son peuple derrière lui vers l'abîme, que le rituel de la consécration des premiers-nés et de leur rachat est institué par Moïse. L'épisode nous donne également le

sens et la fonction des rites : ce sont des « concrétions » de savoirs nés de l'expérience, qui agissent comme des lieux de mémoire, archives de la communauté et dispensateurs de connaissances utiles. Leur fonction est d'abord anthropologique. Quand ils n'ont plus d'autres résonances que liturgiques et culturelles, ils deviennent des fardeaux.

III. Quel peuple pour quel dieu ?

C'est donc un peuple et non plus une masse informe, qui sort d'Égypte et s'enfonce dans le désert sous la conduite de Moïse, à la recherche de la terre promise. Ils ne s'appellent plus « Hébreux », mais « fils d'Israël ». La structure du peuple est néanmoins grossière : une armée en campagne avec son intendance derrière. L'Exode dit cela, avec ses raccourcis foudroyants : « *Les Egyptiens pressèrent le peuple et le laissèrent bien vite partir du pays, car ils disaient : « nous allons tous mourir ! ». Le peuple dut emporter sa pâte avant qu'elle n'eût levé ; ils serrèrent les pétrins dans leurs manteaux et les mirent sur l'épaule* » (12,33-34). Ils partent en emportant une petite part d'Égypte, sous forme des objets précieux d'or et d'argent qu'ils ont empruntés – ou demandés, le texte permet les deux lectures – à leurs voisins. L'ambiguïté de ce don volontaire ou extorqué enveloppe cette sortie d'une terre où les Hébreux demeurèrent 430 ans (le Texte prend bien soin de le préciser) d'un flou, de ce léger brouillard à l'abri duquel se trament des constructions humaines importantes. Le Texte conclut cette affaire de don par un verset que l'on peut traduire de deux façons : en 12, 35-36, la TOB dit : « *Les fils d'Israël avaient agi selon la parole de Moïse ; ils avaient demandé aux Egyptiens des objets d'argent, des objets d'or et des manteaux. Le Seigneur avait accordé au peuple la faveur des Egyptiens qui avaient cédé à leur demande. Ainsi dépouillèrent-ils les Egyptiens !* ». La traduction au plus près du texte hébreu, proposé par A.Chourraqui, dit : « *Et les Bené Israël font selon la parole de Moshé : ils empruntent de Misraïm des objets d'argent, des objets d'or et des tuniques. IHVH/Adonai donne la grâce du peuple aux yeux de Misraïm : ils leur prêtent et eux, ils récupèrent de Misraïm* ». Dans l'acception chrétienne, les Israélites roulent les Egyptiens en leur extorquant leurs biens, dans l'autre les fils d'Israël se dédommagent de leurs années de servitude, non sans une certaine compréhension de la part de leurs anciens maîtres.

Toujours est-il que ce peuple tout neuf n'est pas sans héritage quand il quitte son ancienne terre d'accueil, et de cet héritage, il fera un double usage qui marquera son histoire (et notre imaginaire) ¹⁵ : avec ces objets « empruntés » aux Egyptiens, ils fabriqueront le veau d'or, dans un de ces grands et tragiques moments de détresse absolue qui les fera se réfugier dans le paganisme, mais c'est aussi avec ces mêmes objets – métaux fondus et refondus, tissus précieux taillés et retaillés - qu'ils fabriqueront l'arche d'alliance, le

temple portatif. Comme Enée fuyant Troie en flamme en portant son vieux père Anchise sur son dos, pour aller fonder Rome, les fils d'Israël quittent l'Égypte avec une petite part d'elle qu'ils trimpelleront pour le pire et le meilleur. Il n'y a pas de commencements à partir de rien dans l'histoire humaine ; aussi mémorables soient-ils, ils sont toujours précédés. Le monothéisme, que ses cultes actuels s'acharnent à présenter comme une rupture radicale avec les cultes polythéistes et animistes antérieurs, a dans ses fondations des reliquats de ces mêmes cultes, non pas comme des curiosités à mettre dans les musées, mais comme des traces vivantes et agissantes.

Un peuple armé et casqué sort d'Égypte : *« les fils d'Israël partirent de Ramses pour Soukkoth, environ six cents milliers de fantassins, les hommes sans compter les enfants. Tout un ramassis de gens monta avec eux, avec du petit et du gros bétail en lourds troupeaux »*. (12, 37-38).

Ils s'enfoncent dans le désert pour une errance de quarante ans. Une durée qui n'est pas justifiée par la géographie. L'Exode n'explique pas pourquoi. C'est dans Nombres, quatrième texte du Pentateuque que l'on aura l'explication en détail. Les Israélites sont arrivés à la frontière de Canaan, la terre promise, la deuxième année de la sortie d'Égypte, très peu de temps après avoir reçu les Tables de la Loi au Sinaï. Le texte raconte alors un épisode décisif : Moïse envoie des explorateurs (douze précisément) pour arpenter et évaluer le pays. Ceux-ci reviennent effrayés par la force et la densité des peuples autochtones et font un rapport défavorable, dissuasif. Tous, sauf Caleb et Josué, qui fustigent les couards et recommandent la conquête. C'est pour avoir flanché et abdiqué la confiance en IHVH, que celui-ci les condamne à errer dans le désert pendant 40 ans, jusqu'à ce que toute la génération disparaisse, à l'exception de Caleb (qui s'installe aussitôt avec son clan dans les montagnes vides du sud du pays) et Josué, qui sera le successeur de Moïse lors de la conquête. Quarante ans, le temps d'une génération. Il fallait en effet que le peuple se dépouille des relents de l'esclavage et du culte de Pharaon, et cela n'était possible qu'avec la disparition de ceux qui en avaient été marqués dans leur chair. Mais pour leurs enfants, dont le texte dit qu'ils seront bergers dans le désert pendant tout ce temps, c'est une période d'éducation et de préparation à l'occupation de la terre promise, selon la loi éthique qui a été donnée au Sinaï - loi qui tranche radicalement avec les lois, cultes et coutumes des peuples et tribus alentour, comme on le verra plus loin. En effet, comme il apparaîtra clairement lors de la conquête effective, la terre promise n'est pas donnée selon les conditions et les fins des conquêtes ordinaires en usage parmi les peuples depuis des temps immémoriaux.

III.1. Rompre avec le passé sans l'oublier

Ils partent donc avec un petit morceau d'Égypte dans leurs bagages. Mais l'essentiel de l'Égypte est dans leur tête, dans leur âme et leur cœur. Un lien beaucoup plus difficile à appréhender et à travailler que les métaux et tissus de leurs anciens hôtes et maîtres. Tout au long de leur errance, l'Égypte se rappelle à eux. Dès que l'incertitude s'empare du camp, dès que la peur des lendemains s'installe avec le spectre de la disette, quand ils n'en finissent plus d'attendre la terre promise et que celle-ci, tel un mirage, s'estompe

dans le soleil éblouissant du désert, la maison laissée derrière eux se pare de toutes les couleurs chatoyantes d'un bonheur enfui : le pays ruisselant de miel et de lait ne pèse plus grand-chose face aux souvenirs de la cuisine consistante de l'Égypte et de ses fruits savoureux, face à la fadeur monotone de la manne. Durant les quarante ans de nomadisme, Moïse devra faire face sans cesse à la rébellion plus ou moins larvée de ses troupes sur ce thème-là. Plus sérieuse encore, est la réaction face à l'angoisse existentielle, lorsque Moïse, qui s'est attardé sur l'Horeb, semble avoir disparu : le peuple, sous la conduite d'Aaron - trahison des clercs ! – fabrique une idole d'or, un veau avec le métal précieux hérité de l'Égypte. Dans ce retour aux divinités protectrices que les hommes peuvent manipuler, qu'ils peuvent appréhender justement parce qu'ils les ont façonnées de leurs mains, selon la belle proposition de Bruno Latour ¹⁶, s'exprime toute la lassitude de la relation pesante à une transcendance, irréprésentable et innommable que Moïse impose à son peuple. En ce moment dramatique, le monothéisme naissant trembla sur ses bases.

Le problème est donc de quitter sans oublier, de rompre sans faire table rase. Il hante tout le récit à partir de l'épisode symbolique spectaculaire du passage de la mer Rouge.

La mer à pied sec, passage initiatique vers de nouveaux (re-) commencements

Le passage de la mer Rouge, plus exactement de la mer des Joncs, est l'épisode le plus scénographique de l'Exode, le plus mémorable, celui qui reconforta, au cours des siècles, le cœur des faibles en proie à la violence des puissants. Les Hébreux, au sortir d'Égypte, se dirigent donc vers un bras de la mer Rouge, nommé la mer des Joncs, sous la conduite de IHVH qui ouvre la marche sous forme d'une nuée en tête du cortège (« *colonne de nuée le jour pour leur ouvrir la route, colonne de feu la nuit pour les éclairer* » (13, 21)). Mais Pharaon s'étant ressaisi, et Dieu ayant de nouveau « endurci son cœur », se lance à leur poursuite avec toute son armée. Bien que les fils d'Israël soient partis en formation militaire (600 000 braves !), ils se sentent totalement incapables d'affronter l'armée de Pharaon. C'est donc IHVH qui prend les affaires en main : il s'interpose sous forme d'une nuée entre les deux peuples, il écarte les eaux de la mer pour que les Israélites puissent traverser à pied sec, puis il referme les eaux au passage de l'armée égyptienne, qui périt noyée, Pharaon en tête. Le prodige est célébré sur le champ par un cantique, chanté par Moïse et par Myriam, prophétesse et sœur de Moïse et Aaron, accompagnés par les tambourins et les danses des femmes d'Israël. Sur le champ ... et pour les millénaires dans le judaïsme et au-delà, car il est chanté à Pâques dans toutes les églises chrétiennes : « *Chantez le Seigneur, Il a fait un coup d'éclat. Cheval et cavalier, en mer il les jeta* ».

L'épisode a un statut purement symbolique et allégorique. Le livre de l'Exode se déroule comme une légende qui entremêle le naturel et le surnaturel, le vraisemblable et le merveilleux, et sans doute des réminiscences historiques ; mais il se déroule logiquement, comme l'Iliade et l'Odyssée, qui relèvent eux aussi de l'épopée et non du mythe. Dans le récit de l'Exode, un seul passage échappe à la logique narrative du récit légendaire : le

¹⁶ Bruno Latour, *Petite réflexion sur le culte moderne des dieux Faitiches*, Les Empêcheurs de Penser en Rond, Synthélabo, 1996

passage de la mer Rouge. Mon interprétation est qu'il a pour fonction de marquer dans la mémoire la transition entre l'ancien et le nouveau, entre la mort et la vie, l'accouchement avant la naissance - une naissance dont l'accoucheur est Dieu, et lui seul. Les Egyptiens figurent ici symboliquement l'*ancien* dont le peuple d'Israël doit faire son deuil. Il n'est en effet pas dans la logique du récit que les Egyptiens se soient ressaisis et rassemblés autour de Pharaon, après ce qu'ils viennent de subir et alors qu'ils sont en proie au deuil, à la division et au soulagement du départ des Israélites. S'il signifie quelque chose du côté égyptien, c'est le drame de la liberté avortée : le récit les montre comme arrêtés au beau milieu d'une ébauche de libération. Le recouvrement par les eaux, au chapitre 14, est suggestif, en effet, d'un avortement.

La signification du passage est claire, elle est pour les Israélites et pour tous ceux, peuples ou

individus, qui marchent vers la liberté ¹⁷. Il n'est pas besoin pour ce faire d'être un vaillant soldat : dans cette épreuve, les braves sont logés à la même enseigne que le « ramassés de gens ». Tous sont concernés : des deux sexes et de tous les âges. Pour avancer, on ne dispose que d'une seule ressource, d'un seul appui : la confiance qui soutient l'endurance. Durer et endurer. Comme Moïse le dit à son peuple : « *N'ayez pas peur ! Tenez bon ! Et voyez le salut que IHVH réalisera pour vous aujourd'hui. Vous qui avez vu les Egyptiens aujourd'hui, vous ne les reverrez plus jamais. C'est IHVH qui combattra pour vous. Et vous vous resterez cois !* ». (14, 13-14).

Tout le récit de l'Exode entrelace le thème de la mémoire et de l'oubli, de la filiation et de la rupture. Il faut se sentir ancré dans une généalogie qui vous confère une identité, mais une généalogie qui exprime une filiation ouverte et n'emprisonne pas dans une terre et dans une époque. La filiation rappelée par Moïse aux Hébreux au temps de l'esclavage leur donne la force d'échapper à leur condition, de s'arracher à la terre de l'esclavage. Mais ces généalogies, qui ponctuent tout le Pentateuque, sont des généalogies ouvertes, elles admettent l'insertion d'étrangers au clan, plus précisément (et logiquement) d'étrangères. Une cananéenne apparaît dans les clans de Siméon (ex, 6, 14), Moïse est le personnage hybride que l'on a vu, il prend pour femme Cippora, du clan madianite, et il nomme son premier né : Guershom, étranger. Cippora a un rôle important dans le récit : c'est elle qui sauve son époux Moïse de la main de YHWH, en pratiquant la circoncision sur son fils. En prenant une initiative transgressive quand la vie et la mort sont en jeu - une femme, étrangère de surcroît, n'est pas censée pratiquer la circoncision - elle manifeste la même liberté et le même sang-froid que Moïse face au buisson ardent (4, 24-26)¹⁸. Les mises en garde répétées dans la Bible contre les alliances avec les autres

¹⁷ Les Livres suivants, *Nombres* et *Deutéronome*, consacrés à l'histoire de Moïse, à la donation de la Loi et à l'errance dans le désert vers la terre promise, ne mentionnent pas le miracle de la mer Rouge, quand ils remémorent la sortie d'Égypte.

¹⁸ Alors qu'il est sur le chemin du retour vers l'Égypte pour accomplir la mission que IHVH lui a confié, Moïse, assez mystérieusement, est attaqué par Dieu qui « cherche à le faire mourir ». Cette attaque rappelle quelque peu le combat nocturne de Jacob, avec l'Ange (ou Dieu), à l'issue duquel il avait reçu le

peuples ne visent pas à interdire l'exogamie, mais à ne pas retourner au paganisme pratiqué par ceux-ci. Le monothéisme mosaïque est un monothéisme inclusif et non pas exclusif, selon les catégories proposées par Thomas Römer : il vise à englober et non pas à exclure et à se refermer¹⁹.

L'impératif de la mémoire - Zakhor ! Souviens-toi, est un maître-mot des écritures hébraïques - est assorti d'une mise en garde : ne t'enferme pas dans le souvenir nostalgique, car il te tire vers la mort et non vers la vie. Si tu dois te souvenir du passé, n'en fais pas un âge d'or, un paradis perdu à retrouver. N'oublie pas que ce paradis était aussi un enfer. L'Égypte, quittée et rêvée, condense tout cet enseignement.

Ces enseignements n'ont pas perdu une ride 3000 ans plus tard. Le XXe siècle a été le théâtre d'un déchaînement inouï de violences, sous-tendues par l'obsession de la pureté raciale (au moins trois génocides), la sacralisation des identités et des mémoires collectives (ex-Yougoslavie), l'exclusivisme religieux, dégénérant en fanatisme et terrorisme aveugle. Et cela continue de plus belle au XXIe. Le tout, sous couvert des trois grands monothéismes qui se réclament de la Bible, parfois même avec leur bénédiction, voire leurs encouragements – en trahissant Abraham et Moïse.

III.2. Les voies de la différenciation sociale et de l'organisation politique : l'autonomie dans le prisme de la transcendance

L'organisation pratique des pouvoirs au sein de la communauté des Israélites ne doit rien à l'intervention divine, on l'a souligné plus haut : elle est le fait d'un homme de bon sens, là encore un étranger, Jethro, le madianite, beau-père de Moïse²⁰. Jethro propose l'institution de la justice, par délégation de pouvoirs, selon un schéma pyramidal basé sur le principe de la subsidiarité et la sélection de juges légitimes, à l'impartialité et la probité reconnues. Cette fondation politique est inaugurale, très tôt après la sortie d'Égypte, avant la conclusion de l'Alliance au mont Sinaï. L'organisation de la communauté politique est donc posée sur la base de l'administration de la justice, et en toute autonomie. Le droit et la Loi seront donnés par Dieu ultérieurement, selon toutes les apparences d'une révélation transcendante - mais où se mêle une grande part d'immanence.

Ainsi dotée d'un équipement politique encore rudimentaire, la petite tribu des Israélites affronte le désert dans l'attente de la terre promise. Une attente qui est une double épreuve : celle de l'avancée dans l'angoisse de l'inconnu et celle de la routine engourdissante, symbolisée par la manne et les cailles, fade nourriture donnée par Dieu, qui sera l'ordinaire du peuple pendant quarante ans. Il faudra résister sur les deux fronts, seulement armé de la confiance et de l'espérance, et cela n'ira pas de soi : le peuple qui

nom d'Israël. Mais alors que Jacob ne dût son salut qu'à lui-même, Moïse doit le sien à son épouse madianite, qui accomplit le geste salvateur.

¹⁹ Thomas Römer, *L'invention de Dieu*, Seuil, 2014

²⁰ Dans la Grèce ancienne, la loi politique était donnée aussi par un étranger.

suit Moïse n'a rien d'une troupe docile, on y voit s'agiter des séditeux et des ambitieux, on voit se succéder les crises et les révoltes, mais aussi surgir des prophètes et des prophétesses, triompher des « cœurs généreux » hommes et femmes, resplendir des œuvres de mains humaines. Cette nation se désignera elle-même, par la bouche de son Dieu : peuple à la nuque raide.

La confiance et l'espérance vont très vite être mises à l'épreuve dans ce qui représentera pour la postérité le point culminant de cette errance au désert : la donation de la Loi au Sinäi

III.3. L'Alliance et la Loi, dieu de vie/dieu de mort

Se relier à la transcendance pour vivre et non pour mourir

La Loi est donc donnée par Dieu, comme une Révélation. Mais la transcendance qui s'affirme ici est bien paradoxale. Elle se donne dans le cadre d'une Alliance, à laquelle il convient de mettre une majuscule, car elle est passée par Dieu lui-même en majesté avec une troupe de fuyards nomades et par le biais d'un homme inclassable qui se définit lui-même comme un étranger. Une alliance, un contrat qui cependant tourne court, car elle est brisée à peine conclue et ce par les deux parties. Elle devra être réécrite, profondément modifiée, sur fond d'un échange dramatique, tumultueux, entre les protagonistes, qui sont en réalité non plus deux, mais trois : IHVH, Moïse et la nation d'Israël.

La rencontre sur le mont Sinäi entre Moïse et IHVH qui lui donne les Tables de la Loi est dans toutes les mémoires. Considérée en gros, elle laisse l'impression d'un Dieu Tout Puissant et Omniscient, à la fois bienveillant mais intraitable, qui condescend à descendre vers sa créature sans qu'il ne soit altéré en rien, à l'inverse de l'Homme, qui ressort transformé de la rencontre, doté d'une loi morale imprescriptible. Dans le détail du texte, c'est tout autre chose qui s'offre à notre entendement. L'affaire est de taille : elle occupe 16 chapitres (de 19 à 34, à peu près autant que la sortie d'Égypte).

En voici les grandes étapes et les moments stratégiques qui vont établir un monothéisme sensiblement différent de celui qu'on enseigne dans les catéchismes, les temples et les mosquées.

- a. Moïse monte sur la montagne sacrée pour rencontrer Dieu, dans un grand déploiement de rites et de fastes divins, il y reste 40 jours et reçoit les Tables de la Loi données au sein d'une alliance conclue entre IHVH et les fils d'Israël. IHVH se définit lui-même en préambule comme Dieu Unique et universel, revendiquant pour lui-même un peuple particulier : « *Si vous entendez ma voix et gardez mon alliance, vous serez ma part personnelle parmi tous les peuples, puisque c'est à moi qu'appartient toute la terre, et vous serez pour moi un peuple de prêtres et une nation sainte* ». (Ex, 19, 5-6). Il n'est pas question ici de conversion des autres nations, ni de fusion des peuples dans un culte unique. Ce dieu affirme sa souveraineté sur Israël qu'il a fait sortir du pays d'Égypte, de la

maison de servitude (formule reprise des centaines de fois dans l'ensemble des livres de Moïse). Israël est la « part personnelle » de IHVH. De là découle l'interdiction absolue de servir d'autres dieux, car IHVH est « *ton Dieu, un Dieu jaloux, poursuivant la faute des pères chez les fils sur trois et quatre générations - s'ils me haïssent - mais prouvant sa fidélité à des milliers de générations - si elles m'aiment et gardent mes commandements.* » (20, 5-6). Seul indice de la miséricorde de Dieu : l'expiation des fautes sur trois ou quatre générations seulement, tandis que la fidélité se récompense sur des milliers de générations. Viennent ensuite les prescriptions de la Loi – les dix Paroles : d'abord la Loi fondamentale, le Décalogue en huit interdits et deux injonctions. Les trois premiers interdits concernent le divin, qui doit rester un, irréprésentable, ni invoqué à tort. Les deux injonctions concernent le repos du Sabbat et le respect des ascendants (cinquième commandement « Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent »). Les huit interdits sont bien connus, à commencer par le célèbre « tu ne tueras point », qui occupe la sixième place, et finissant par l'interdiction de convoiter ce qui appartient à son proche (« compagnon » dans la traduction de Chouraqui, dixième commandement). A ce corpus, IHVH adjoint immédiatement un développement, un droit jurisprudentiel en quelque sorte, adapté à l'état de la société de ce temps, et puis en dernier lieu, mais avec une prolifération de détails, l'organisation du culte et la fabrication de ses ustensiles sacrés. Les dix commandements fondamentaux fixent les bornes en dehors desquelles une société sombre dans l'inhumain, dans l'horreur née de l'indifférencié, soit l'escalade de la violence meurtrière, la spirale de la rivalité mimétique, la réduction d'autrui au statut d'objet, l'abolition des différences générationnelles et l'abolition publique de la différence entre le vrai (au sens des vérités de fait) et le faux (« tu ne témoigneras pas faussement contre ton prochain », neuvième commandement - les « fake news », on dirait aujourd'hui).

Du même mouvement, ils indiquent l'horizon d'un accomplissement d'un genre humain enfin humanisé ; les décrets et le culte, le chemin pédagogique pour y parvenir. Ces dix paroles fixent, non pas des interdits au sens coercitif du terme, mais indiquent les limites à l'intérieur desquels l'humain peut tenir debout et avancer sur sa route propre. Tandis que l'interdit coercitif se présente comme un mur devant soi contre lequel on vient se cogner, l'interdit-limite du Décalogue est au contraire inaugural, posé à l'origine comme un angle ouvrant un espace de sens et de liberté, les deux marchant ensemble.

Et puis, les paroles de IHVH sont couchées par écrit par les deux parties, si on suit les indications du texte : « *Moïse écrivit toutes les paroles de IHVH* » (24, 4). Mais quelques versets plus loin, c'est IHVH lui-même qui écrit les Tables de la Loi : « *IHVH dit à Moïse : Monte vers moi sur la montagne et reste là pour que je te donne les tables de pierre : la Loi et le commandement que j'ai écrits pour les enseigner* » (24, 12). Et « *ayant achevé de parler avec Moïse sur la montagne du Sinaï, il lui donna les deux tables de la charte, tables de pierre, écrites du doigt*

de Dieu » (31, 18). IHVH est l'Auteur premier, trois fois réaffirmé en tant que tel dans le texte, la part de Moïse se réduisant à une écoute sans faille et docile. La Loi, ainsi gravée dans la pierre, semble conclue pour l'éternité. Cependant, avant de redescendre, Moïse doit affronter la colère divine contre le peuple, qui n'a pas attendu le retour de Moïse pour s'égarer : IHVH ne parle plus que d'exterminer le peuple avec qui il vient de passer une alliance : « *Et maintenant, laisse-moi faire : que ma colère s'enflamme contre eux, je vais les supprimer ...* » (32, 10). Moïse intercède alors en rappelant à IHVH ses propres promesses : « *Reviens de l'ardeur de ta colère et renonce à faire du mal à ton peuple : souviens-toi d'Abraham, d'Isaac et d'Israël auxquels tu as juré par toi-même ...* » (32, 12-13) « *Et IHVH renonça au mal qu'il avait dit vouloir faire à son peuple* » (32,14).

- b. Moïse redescend de la montagne pour découvrir la cause du courroux divin : le peuple a édifié une idole, un veau d'or et se livre à des rites païens, dans une sorte de bacchanale échevelée. C'est au tour de Moïse de s'enflammer de colère contre le peuple, dans une réaction aussi radicale que celle de IHVH sur la montagne et plus spectaculaire encore : il brise les Tables de la Loi, déclarant par-là l'alliance rompue. Puis il fracasse le veau d'or, le réduit en poussière, le dilue dans l'eau et la fait boire au peuple. Abolition radicale. C'est alors Aaron qui intercède. Aaron, qui a fabriqué lui-même le veau d'or, à la demande du peuple. Son argument est crucial pour la suite :

« Que la colère de mon seigneur ne s'enflamme pas ! Tu sais toi-même que le peuple est dans le malheur. Ils m'ont dit : « Fais-nous des dieux qui marchent à notre tête, car ce Moïse, l'homme qui nous a fait monter du pays d'Egypte, nous ne savons pas ce qui lui est arrivé ». Je leur ai donc dit : « Qui a de l'or ? » Ils l'ont arraché de leurs oreilles et ils me l'ont donné. Je l'ai jeté au feu et il en est sorti ce veau. » (32, 22-24). (C'est moi qui souligne)

Voilà l'histoire : Moïse avait disparu, peut-être était-il mort ou était-il parti de son côté ? L'angoisse de l'abandon, la peur de l'inconnu ont atteint un paroxysme tel qu'on ne voit plus le salut que dans le repli sur le familier - l'idole sera fabriquée avec ce qui est au plus près du corps, des boucles d'oreilles, héritées des anciens maîtres – et la transe pour conjurer la terreur et s'évader de la situation. Aaron, gardien d'Israël, n'a pas résisté : à demi somnambulique, il a suivi le peuple (« j'ai jeté ... et il en est sorti »). Et bien que sa faute soit qualifiée - « *que t'a fait ce peuple pour que tu amènes sur lui un si grand péché ?* » lui dit Moïse - il ne sera pas puni pour celle-ci. Au contraire, il sera élevé à la dignité de grand prêtre, lui et toute sa descendance. C'est peut-être en se souvenant de ce passage que les rédacteurs évangéliques ont conçu le reniement de Pierre. Mais qu'ils s'en soient souvenus ou non, la signification qu'on peut en tirer est identique : les cultes et les églises sont édifiés par des hommes dont la foi ne peut que faillir à la Transcendance, voire la trahir. En revanche, la punition infligée par Moïse au peuple est spectaculaire : trois mille hommes passés au fil de l'épée, choisis parmi

les proches parents des exécuteurs (32, 27-28) ²¹. Mais derrière la rigueur du châtement, il y a ce que Moïse retient de l'épisode : une profonde compassion pour la fragilité humaine, qu'il portera vers Dieu et qui retentira sur Dieu sur lui-même.

- c. Moïse retourne sur la montagne, appelé par IHVH pour renouveler l'alliance. Mais dans cette deuxième alliance, si la Loi n'est pas modifiée, en revanche entre les co-contractants tout est modifié. Dieu accepte la fragilité humaine, il en prend la pleine mesure et répond à un vœu profond du peuple : n'être pas exposé au souffle incandescent de Dieu. « *Monte vers le pays ruisselant de lait et de miel. Je ne peux pas y monter avec toi, car tu es un peuple à la nuque raide et je t'exterminerais en chemin* », dit-il à Moïse (33, 3). Et plus loin, quand Moïse, ébranlé par ce qui vient de se passer, demande un signe de la grâce divine - lui, Moïse à qui IHVH parlait « *face à face, d'homme à homme* » (33, 11) - la réponse de Dieu est une pleine reconnaissance de la condition humaine : « *tu ne peux pas voir ma face, car l'homme ne saurait me voir et vivre* » (33, 20). Un espace infranchissable s'étend désormais entre le divin et l'humain, mais c'est pour que celui-ci puisse vivre et aller de l'avant. Mais ce Dieu sur lequel l'homme ne peut mettre la main, est lui-même altéré par la rencontre. Dans le préambule à cette seconde alliance, Il ne se définit plus comme le Dieu jaloux et vengeur de la première, mais comme : « *Dieu miséricordieux et bienveillant, lent à la colère, plein de fidélité et de loyauté, qui reste fidèle à des milliers de générations, qui supporte la révolte et le péché* », même si c'est toujours « *sans rien laisser passer, qui poursuit la faute des pères chez les fils et petits-fils sur trois et quatre générations* ». (34, 6-7)
- Cette fois-ci, le peuple est pleinement co-contractant. Il n'y a plus deux partenaires, mais trois. Moïse met dans la bouche de IHVH des paroles nouvelles, inspirées par son peuple, et c'est lui, et non plus Dieu, qui écrit la parole divine sur les Tables de pierre qu'il aura lui-même taillées. « IHVH dit à Moïse : inscris ces paroles car c'est sur la base de ces paroles que je conclus avec toi une alliance, ainsi qu'avec Israël ». (Ex, 34, 27) (c'est moi qui souligne)

Nous sommes loin de l'image de la révélation d'une transcendance descendue sur une humanité passive dont Dieu n'attendrait que soumission inconditionnelle. En vis-à-vis d'un Dieu qu'elle ne peut saisir, ni définir, il y a une humanité debout, revendiquant la reconnaissance pleine et entière de ce qu'elle est, forces et faiblesses comprises. Dans le retrait de la transcendance, signifié par le don gratuit de la Loi, l'autonomie humaine peut alors se déployer. Là où la Loi est, Dieu n'a plus besoin de remplir l'espace de sa présence. Sur la fondation monothéisme mosaïque, on ne peut bâtir ni une théocratie, ni

²¹ La férocité du châtement interroge : l'ordre d'exécuter son proche qui soulève des échos sinistres, une justice arbitraire et sommaire qui pointe vers une notion de culpabilité collective, l'action de verser le sang, tout ceci est en contradiction avec les prescriptions de la Loi en train de se conclure entre IVHI est le peuple d'Israël. Mais il est vrai que le pacte venait d'être rompu par ce même peuple... Cette vengeance expiatoire est-elle la signature d'un monde sans Dieu et sans Loi ?

aucune mystique politique. En revanche, cette fondation est bel et bien une théologie politique.

III.4. Les Tables de la Loi : Révélation et Révolution

Le commerce direct avec Dieu brûle et tue, il y a de la mort pour l'homme en Dieu, mais sa Loi permet la vie : dans la perspective de la Loi donnée par Dieu, s'ouvre l'espace d'un nouveau commencement. Les Hébreux avaient vécu dans la violence des rapports de domination, dans l'aliénation du travail extorqué, les fils d'Israël vont apprendre, avant même d'entrer dans la terre promise, un autre rapport à l'autre, à soi-même, à leurs propres œuvres. Les tables de la loi signifient une éthique de la justice sur laquelle nos modernes Etats de droit vivent encore. On peut affirmer même qu'elles indiquent un horizon de justice et d'humanité que nous sommes encore loin d'avoir atteint au XXI^e siècle. Pour apprécier pleinement ce que fut cette révolution/révélation, il faut la remettre dans son contexte. Les événements relatés par le livre de l'Exode sont censés se dérouler entre 1 200 et 1000 ans avant notre ère. Ils ont fait l'objet d'une tradition orale avant un procès d'écriture en plusieurs couches, par différents auteurs provenant de milieux spirituels différents au sein du monde hébraïque et judaïque et en quatre livres : Exode, Lévitique, Nombres et Deutéronome, dits Livres de Moïse²². La mise par écrit des vieilles traditions orales remontant au début du premier millénaire se déroule entre le VIII^e et le Ve siècle avant notre ère. A cette époque, tout le Proche Orient était soumis aux grands empires, d'abord Egyptien, puis Assyrien et Babylonien. Les clans israélites sont regroupés dans deux Etats, le royaume du Nord, avec Samarie comme capitale, et le Royaume du Sud, la Judée autour de Jérusalem. En 722, Samarie tombe dans la main des Assyriens et les élites israélites sont déportées en Assyrie. En 587, c'est le tour de Jérusalem, prise par Babylone où les élites du royaume de Juda sont déportées. C'est donc soit en déportation, soit sous la menace permanente d'asservissement par les Empires que sont couchés par écrit les grands textes de la Tora, dont ceux qui nous occupent ici. Le monde de leurs rédacteurs était régi par la loi de la puissance, par le principe de la hiérarchie des peuples et des castes sociales, par l'asservissement des vaincus soit dans la vassalisation, soit dans l'esclavage et par la sujétion patriarcale des femmes. L'esclavage était – et encore pour des millénaires - une institution majeure de l'époque, acceptée comme une évidence. Ces structures sociales, culturelles et anthropologiques se reflètent dans les codes juridiques de l'époque, tel le code d'Hammourabi, qui certes établit un droit pour les faibles, mais moindre que celui des puissants. Les Tables de la Loi mosaïque tranchent radicalement avec ces codes juridiques. On peut croire ou non en leur révélation divine, on ne peut douter de la révolution vertigineuse qu'ils opèrent. L'impératif : « souviens-toi que tu as été esclave au pays d'Egypte ! », qui scande ces

²² Dans la tradition, les livres de Moïse sont au nombre de cinq, car on y inclut le livre de la Genèse.

textes affiche la perspective. Elle est signifiée par le « Tu », par lequel le locuteur divin interpelle l'homme (au sens générique), sujet avant d'être objet de la loi.

Une présentation détaillée de la Loi déborderait le cadre de ce texte, on se limitera donc à souligner les traits fondamentaux, que l'on retrouve au fondement de l'éthique occidentale moderne et des Etats de droit républicains et démocratiques.

- Une loi identique pour tous : les dix prescriptions du décalogue sont de portée générale, elles ne font pas acception des singularités du justiciable. L'adresse personnelle « tu ne feras point ... » est pour chacun, homme ou femme, riche ou pauvre, esclave ou homme libre. « Il n'y aura chez vous qu'une loi, pour l'étranger comme pour le citoyen » (Nb, 4, 14), « Vous aurez une seule législation, la même pour l'émigré et pour l'indigène » (Lv, 9, 22).
- Des procès rigoureusement équitables. La même balance est appliquée aux pauvres et aux riches, aux faibles et aux puissants : « Tu ne favoriseras pas un faible dans son procès » (Ex, 23, 3) et « tu ne fausseras pas le droit de ton pauvre dans son procès » (23, 6).
- Une justice impartiale et incorruptible : « tu n'interviendras pas dans un procès en t'inclinant devant une majorité partielle » (23, 2), « tu n'accepteras pas de cadeau car le cadeau aveugle les clairvoyants et compromet la cause des justes » (23, 8) :
 - Garantissant des droits à la défense : il faut plusieurs témoins pour condamner une personne, (et sans pratique de l'ordalie)
 - Rigoureusement attributive (le délinquant est seul responsable de sa faute, et non sa famille ou son clan), protégeant de la vengeance privée au rebours des pratiques ancestrales de la vendetta encore en vigueur de nos jours en de nombreux points du globe. Par l'institution de villes-refuges, l'auteur d'homicide involontaire est soustrait à la vengeance des parents de la victime.
 - Rétributive selon le principe de la proportionnalité de la peine et de la juste compensation
- Une éthique de la vérité, qui doit être défendue contre la pression des intérêts individuels ou collectifs est affirmée au fil de nombreuses règles telles que « tu ne feras pas de faux témoignage », « tu ne colporteras pas de fausse rumeur ». Et aussi : « tu ne suivras pas une majorité qui veut le mal et tu ne t'inclineras pas devant une majorité partielle ».
- Une éthique de l'hospitalité, du respect d'autrui et de la sollicitude pour les faibles et les exploités, jusqu'aux animaux, domestiques comme

sauvages. Le commandement : « *tu n'exploiteras ni n'opprimeras l'émigré car vous avez été des émigrés au pays d'Égypte* » est rappelée des centaines de fois dans les livres de Moïse. On trouve également de nombreuses prescriptions protégeant la vie des pauvres et des démunis : ne pas garder en gage le manteau du pauvre après le coucher du soleil, « *car c'est là sa seule couverture, le manteau qui protège sa peau. Dans quoi se couvrirait-il ?* » (Ex, 22, 25-26). Le chiffre Sept est non seulement le chiffre de Dieu (Sabbat), mais aussi celui des pauvres, des faibles et de tous les démunis : les moissons et les récoltes sont réservées tous les sept ans aux pauvres, « *et ce qu'ils laisseront, c'est l'animal sauvage qui le mangera* » ; l'esclave peut reprendre sa liberté la septième année de servitude ; le septième jour de la semaine est chômé « *afin que ton âne et ton bœuf se reposent et que le fils de ta servante et l'émigré reprennent leur souffle* » (23, 10-12).

La Loi mosaïque pose un paradigme que nous sommes loin, deux mille cinq cents ans plus tard, d'avoir fait complètement nôtre : aucun être vivant, humain ou non humain, ne peut être considéré comme une chose ou comme un bien meuble. A chacun s'attache une dignité propre. Cette éthique se déploie jusqu'à ébranler l'institution de l'esclavage, parangon de toute l'injustice et de toute la violence humaine. L'esclavage est condamné dans sa source par le huitième commandement : « *Tu ne commettras pas de rapt* ». Il est sévèrement limité dans sa pratique. L'esclave ne perd ni le droit à récupérer sa liberté, ni le droit à l'intégrité de sa personne : « *Quand un homme frappera l'œil de son serviteur ou l'œil de sa servante et l'abîmera, il les laissera aller libres, en compensation de leur œil* » (EX, 21, 26) et ceci, magistral : « *Tu ne livreras pas un esclave à son maître s'il s'est sauvé de chez son maître auprès de toi ; c'est avec toi qu'il habitera, au milieu de toi, dans le lieu qu'il aura choisi dans l'une de tes villes, pour son bonheur. Tu ne l'exploiteras pas.* » (Dt, 23, 16-17). Dans le code Hammourabi, édicté environ 1700 ans avant notre ère, héberger un esclave en fuite peut être puni de la peine de mort, le rendre à son propriétaire donner lieu à récompense.

La sanctification de l'œuvre des mains humaines

Il est encore un autre domaine où la loi Mosaïque établit la profonde dignité de l'homme : celui du travail de l'œuvre. La première querelle entre Dieu et l'homme, dans la Genèse, s'était terminée par la malédiction du travail (Gn, 3, 17-19). Par la suite les œuvres de mains humaines s'étaient trouvées entachées d'un relent de malheur, voire de destruction : depuis Caïn, premier meurtrier, premier agriculteur et premier bâtisseur de ville, en passant par la tour de Babel et jusqu'à l'Arche de Noé, édifié dans des circonstances tragiques. La disgrâce divine les poursuit. Le travail à l'époque de Moïse, pour les Hébreux, c'est le travail aliéné de l'esclave, celui de l'*animal laborans*, pour reprendre les catégories de Hannah Arendt²³. IHVH les en libère. Et dans la foulée, alors

²³ Hannah Arendt, *La condition de l'Homme Moderne*, Calmann-Levy, 1983

que les fils d'Israël campent encore dans le désert, il le réhabilite sous sa forme la plus haute : l'œuvre. Avec l'Alliance au Sinaï, *homo faber* prend sa revanche sur *animal laborans*. Les Tables de la Loi donnent en effet des instructions très précises, minutieuses, décrites dans les moindres détails, de la composition et de la fabrication des objets du culte. Pour cette entreprise, sont convoqués les hommes et les femmes « au cœur généreux » :

« Alors vinrent tous les volontaires et quiconque avait l'esprit généreux apporta la contribution de IHVH pour les travaux de la tente de la rencontre, pour tout son service et pour les vêtements sacrés. Alors vinrent les hommes aussi bien que les femmes (...) « toutes les femmes douées de sagesse filèrent de leurs mains et apportèrent, déjà filés, la pourpre violette et la pourpre rouge, le cramoisi éclatant et le lin... Hommes ou femmes, ceux que leur cœur généreux poussait à apporter ... » (Ex, 35, 21-29)

Puis le texte se poursuit avec l'évocation des différents corps de métier, artisanat masculin et féminin, qui vont concourir à l'édification de l'œuvre :

« Voyez ! IHVH a appelé par son nom Beçalel, fils d'Ouri, fils de Our, de la tribu de Juda. Il l'a rempli de l'esprit de Dieu pour qu'il ait sagesse, intelligence, connaissance et savoir-faire universel : création artistique, travail de l'or, de l'argent, du bronze, ciselure des pierres de garniture, sculpture sur bois, et toutes sortes de travaux artistiques. Il a mis en son cœur le don d'enseigner, en lui comme en Oholiav, fils d'Ahisamak, de la tribu de Dan. Il les a remplis de sagesse, pour exécuter tout le travail du ciseleur, de l'artiste, du brocheur sur pourpre violette et pourpre rouge, cramoisi éclatant et lin, tisserands – ouvriers du métier et artistes » (Ex, 35, 30-35).

La réalisation de chaque objet est décrite dans le moindre détail et conclue d'un : « travail d'artiste », « travail de parfumeur », travail de tisserand » etc... Et quand l'œuvre est terminée : « *La nuée couvrit la tente de la rencontre et la gloire de IHVH remplit la demeure.* » (40, 34). Ainsi se termine le livre de l'Exode, sur cette sanctification de l'œuvre des mains humaines.

Comment vivre parmi les nations ?

Ni le désert de l'errance, ni la Terre Promise de Canaan n'étaient vides d'occupation humaine. La région était au contraire densément peuplée, ce que le texte biblique ne nie pas : « *alors quand IHVH t'aura fait entrer dans le pays du Cananéen, du Hittite, de l'Amorite, du Hivvite et du Jébusite – celui qu'il a juré à tes pères de te donner – pays ruisselant de lait et de miel* » (Ex, 13, 5). Pas moins de cinq peuples déjà sur place dans la terre promise, et dans le désert, au moins deux autres : les Madianites et les Amalécites. L'image d'une conquête violente, exterminatrice de la Terre Promise par les Hébreux s'est imprimée dans la mémoire collective. Aucune conquête, dans l'histoire des hommes, ne s'est déroulée de manière pacifique. La violence est au fondement de l'histoire. Pourquoi la fondation du Royaume d'Israël y aurait-elle échappé ? Le malaise vient de

ce que c'est Dieu lui-même qui ordonne la violence. La violence est sans doute inévitable, mais doit-elle être sanctifiée – de surcroît par ce même Dieu qui a dit : « tu ne tueras point » et « tu n'exploiteras ni n'opprimeras l'étranger, car tu as été étranger au pays d'Égypte » ? L'ordre divin d'exterminer les Amalécites jusqu'au dernier, vieillards, femmes et enfants compris et de raser de fond en comble leurs cités avait détourné radicalement Simone Weil de l'Ancien Testament et du « Dieu de ses pères », pour parler comme la Bible. Dans le chapitre 20 du Deutéronome ²⁴, IHVH donne des indications précises de ce qu'il faut faire dans la conquête des villes, des indications qui résonnent en effet effroyablement à nos oreilles : l'armée des Israélites doit faire une distinction entre les villes éloignées de la terre de Canaan, où les coutumes habituelles des guerres de l'époque s'appliquent, c'est-à-dire une violence graduée et raisonnée selon le degré de résistance de l'assiégé, et les villes situées dans la terre promise :

« Quant aux villes de ces peuples que IHVH, ton Dieu, t'a données en héritage, tu n'en laisseras rien subsister de vivant. Oui tu les voueras à l'anathème ces Hittites, ces Amorites, ces Cananéens, ces Périzzites, ces Hivvites, ces Jébuséens, ainsi que te l'a commandé YHWH, ton Dieu, afin qu'ils ne vous apprennent pas à pratiquer toutes ces abominations qu'ils pratiquent envers leurs dieux : vous pêcherez contre IHVH, votre Dieu » (Dt, 20, 16-18).

La raison de cette violence exterminatrice est donnée : l'interdit absolu de l'idolâtrie païenne, assimilée à la prostitution. L'idolâtrie obsède toute la Torah, elle est ce qui fait surgir le Dieu jaloux et impitoyable. Tel est le crime, le péché par excellence.

L'imprécation meurtrière contre l'idolâtrie témoigne de la violence de l'arrachement au paganisme, de l'incroyable effort qu'il a fallu pour imposer l'idée d'un Dieu unique et Transcendant. Il faut la considérer comme la mesure de cet effort, mais non comme la mesure de l'histoire. Car en ce qui concerne l'histoire, aussi bien la légendaire racontée par l'Exode que l'historique que s'efforce de reconstituer la connaissance scientifique, les choses se sont déroulées bien différemment, sans aucune extermination massive.

On ne s'occupera ici que de la première, la légendaire ²⁵. Les livres de Moïse proposent une lecture des rapports des Israélites conduit par Moïse, avec les peuples voisins, assez différenciée selon les situations et dans l'ensemble plutôt nuancée. Sur le chemin de la terre promise, ils doivent traverser les territoires de royaumes installés. A chaque fois, Moïse envoie son ambassadeur pour demander le passage. En Edom, par exemple, son roi le refuse, Moïse contourne alors son territoire (Nb, 20, 14-21). Ensuite, dans le Neguev, le roi Cananéen d'Arad attaque par surprise Israël, qui en appelle à IHVH qui « *écouta la voix d'Israël et livra les Cananéens en son pouvoir. Ils les vouèrent à l'anathème eux et leurs villes.* » (Nb, 21, 1-3). Puis Israël arrive chez les Amorites, et

²⁴ L'Exode est quasiment muet sur la « politique étrangère » d'Israël du temps de Moïse. Cette question est traitée dans les livres suivants, dans les Nombres et le Deutéronome.

²⁵ Pour la seconde, voir Tômas Romer, *L'invention de Dieu*, déjà cité, p.23 et suiv. Le royaume d'Israël se serait constitué non par la conquête militaire de Josué, mais à partir des populations autochtones (les fameux Hittites et autres) au fil d'un processus lent et diffus.

Moïse envoie une délégation à leur roi, Sihôn, pour demander le passage en assurant comme précédemment en Edom : « *nous ne nous écarterons pas à travers les champs et les vignes ; nous ne boirons pas l'eau des puits ; nous suivrons la route royale jusqu'à ce que nous ayons traversé ton territoire* ». Pour toute réponse, Sihôn envoie son armée, Israël se défend, obtient la victoire et occupe toutes ses villes (Nb, 21, 21-26). Il y a également les cas où Israël engage la bataille sans avoir le soutien de Dieu. Ainsi lors d'une crise violente entre Moïse et une partie du peuple (lors de l'épisode de l'entrée ratée en terre promise, payée des quarante ans d'errance), certains veulent forcer la main de IHVH et engagent une bataille, malgré les mises en garde de Moïse, contre des Amalécites et des Cananéens. Ils se font battre à plate couture. Ici Dieu donne la victoire aux Amalécites et aux Cananéens contre son peuple. Nous sommes donc dans une histoire de relations mesurées avec les pays voisins, qui vont de la conquête violente à la diplomatie pacifique du bon voisinage.

Il en va tout autrement quand Israël entre véritablement dans la terre promise. La conduite d'Israël y est minutieusement réglée par Dieu s'exprimant par la bouche de Moïse. L'enjeu affiché est bien alors de prémunir le peuple d'Israël de toute contamination païenne et idolâtrique. Mais l'objet ultime de cet enjeu est l'édification d'une terre sainte, c'est-à-dire d'un Etat-nation pris dans la perspective de la loi éthique, telle qu'elle a été révélée au Sinaï. Il ne s'agit pas seulement – et pas principalement – de donner une terre à un peuple nomade et démuné que Dieu aurait pris sous son aile dans sa grande miséricorde. Il s'agit de donner corps à la vision d'une communauté humaine rachetée, non souillée par la loi du rapport de force et par la violence meurtrière.

Les autochtones, soumis à cette loi ancestrale, seront donc chassés : « *quand j'aurais livré entre vos mains les habitants du pays et que tu les auras chassés de devant toi, tu ne concluras pas d'alliance avec eux et leurs dieux, ils n'habiteront pas dans ton pays, de peur qu'ils ne te fassent pécher contre moi : tu serviras leurs dieux et cela deviendrait un piège pour toi* ». (Ex, 23, 31-33). L'Exode, comme les Nombres, en effet ne parle pas d'exterminer, mais de chasser les premiers occupants. Les ordres de destruction ne concernent que les objets des cultes païens. Le livre des Nombres donne des instructions très précises quant à la conquête, à la délimitation et au partage du territoire. Les frontières sont strictement délimitées, le partage se fait selon des règles strictement égalitaires entre les onze tribus. La douzième tribu, celle des prêtres et lévites, n'entre pas dans le partage du territoire, car elle est la part que se réserve Dieu et perçoit sa subsistance sur les redevances et les dîmes dues au culte. Elle est cependant établie dans des villes dont le statut est hautement significatif de la visée éthique de l'installation en terre de Canaan. Ce sont six villes, établies sur un périmètre dûment et strictement spécifié, qui sont autant de villes refuges pour ceux qui auront fait couler le sang involontairement, sans acception de leur origine, israélite, émigré ou hôte de passage. Les règles très détaillées qui entourent le jugement de l'homicide intentionnel ou non intentionnel, les procédures du châtement des meurtriers et celles de la protection des homicides involontaires, les règles de purification pour ceux qui ont touché un cadavre convergent vers un point unique : ce qui souille la terre, c'est le sang versé du meurtre de l'homme par l'homme. La terre

promise ne sera une Terre Sainte qu'à condition d'être exempte de la violence meurtrière. « *Vous ne profanerez pas le pays où vous vous trouvez ; en effet le sang est une chose qui profane le pays. Et on ne peut laver le pays du sang qui a été versé que par le sang de celui qui l'a versé. Tu ne souilleras pas le pays où vous habitez, au milieu duquel je demeure car je suis le Seigneur et je demeure au milieu des fils d'Israël.* » (Nb, 35, 33-34). Il y a ici une réponse rédemptrice au meurtre d'Abel par Caïn, relaté dans la Genèse, quand la terre, souillée par le sang du fratricide, criait vers Dieu. Peut-on voir dans les textes hébraïques sur la terre promise, la première utopie théologico-politique, celle d'une société idéale, entièrement réglée par la loi de la justice et la reconnaissance de l'autre, débarrassée de la loi de la force, sous l'autorité transcendante d'un Tout Autre ?

Si IHVH est l'Unique, le seul vrai Dieu, à aucun moment cependant, ce Dieu n'enjoint à son peuple de convertir les autres nations. L'existence de celles-ci, dans leur diversité, dans leurs cultes propres, est reconnue. Le sens de l'élection d'Israël par Dieu, n'est pas de les convertir ni d'homogénéiser la terre, mais de témoigner de la loi divine, d'une éthique pour une humanité en quête de son humanité, vers un « autrement qu'être » selon l'expression d'Emmanuel Levinas²⁶.

Ainsi finit l'histoire de Moïse et du peuple Hébreu qui devint sous sa conduite « fils d'Israël ». Ni Moïse, ni Aaron, ni la génération de ceux qu'ils ont guidés quarante ans durant dans le désert n'entreront dans la Terre Promise. Ce sera l'affaire d'une génération nouvelle, conduite par Josué. Le Deutéronome prétend que c'est par punition divine que Moïse, exempt des péchés de son peuple, meurt au seuil de la terre promise, pour une faute quelque peu obscure et somme toute assez bénigne. Mais le même texte se termine sur un magnifique récit de la mort de Moïse, à la hauteur de ce qu'a été l'homme dans son dialogue avec Dieu. IHVH lui donne un ultime rendez-vous sur une montagne qui surplombe Canaan, pour qu'il voit de ses yeux la terre promise. Là il meurt et c'est IHVH lui-même qui l'enterre. Le texte dit que nul n'a jamais vu son tombeau. Mais son peuple a gravé sur son Livre, pour les siècles des siècles cette superbe épitaphe : « ***Plus jamais ne s'est levé en Israël un prophète comme Moïse lui que IHVH connaissait face à face*** ».

Bessenay, 2017

²⁶ Emmanuel Levinas, *Humanisme de l'autre homme*, Fata Morgana, 1973.

CONCLUSION de T1 et T2, Genèse et Exode

L'enseignement de la Genèse et de l'Exode est inépuisable. Deux mille cinq cents ans après avoir été écrit, ils peuvent toujours parler aux hommes et femmes de notre temps. Pour ma part, à mon grand plaisir, je ne suis pas au bout du chemin, mais le peu que j'en ai fait m'a aidée à préciser mes questions de départ et à élaborer quelques réponses.

L'enseignement premier est qu'il ne peut y avoir de fusion entre l'humain et le divin. On ne peut mettre la main sur la transcendance. C'était une chose que j'avais l'impression de savoir avant... d'un savoir fluctuant. Quelque chose transcende le connu, l'ensemble de ce qui peut nous être donné de connaître. Cette chose n'a pas de nom, ou plutôt elle a le nom que chaque culture, chaque confession, chaque individu lui donne à un moment donné dans son propre chemin de vie. Cela peut faire beaucoup de noms. L'Islam parle des mille noms du divin.

Les deux premiers livres de la Bible balisent en quelque sorte un espace entre l'humain et le divin, entre l'aventure humaine et quelque chose capable de la transcender, à laquelle le texte hébreu donne plusieurs noms : Elohim, El Shaddaï, El Roï, IHVH, le tétragramme imprononçable, mais qui signifie à peu près : *je suis celui qui suis, je suis qui je serai*, en un mot l'Être, et enfin Adonaï/ Seigneur. L'espace entre cette entité divine et le genre humain se creuse dès le deuxième chapitre de la Genèse, avec le récit de la « chute » et l'expulsion hors du jardin d'Eden, où l'humain et le divin cohabitaient dans une sorte d'état fusionnel. Derrière tout état fusionnel, voire confusionnel se dissimule, comme on le sait de savoir humain, une faille, ou comme on dit vulgairement « ça cache un lézard ». Ici, un serpent, qui s'est employé à élargir la faille. Réduit à eux-mêmes, renvoyés dans le *réel*, dans la dure réalité terrestre, l'homme sombre dans la violence, le chaos et la confusion mentale. Les premiers chapitres de la Genèse nous parlent de la violence meurtrière qui est en nous, la nomme, en montre les ressorts. La suite du Texte est un éblouissant effort pour nous en indiquer les voies de sortie. Non pas par un discours théorique, mais par l'histoire singulière d'un homme : Abraham vint et il fut le premier à écrire sur la terre, avec ses pieds, un chemin vers le divin. Dieu vint à sa rencontre aussi, et peu à peu, au fil de dures épreuves, Abraham et les siens, s'extirpèrent du chaos d'un monde livré à l'affrontement des hommes et des dieux. La quête d'Abraham est à la fois simple et ambitieuse : s'assurer sur cette terre, une vie bonne et durable, bonne pour soi et pour les autres, une vie qui se transmet, qui se prolonge de générations en générations. En un mot, la quête d'Abraham, c'est cette question : *qu'est-ce qui peut faire tenir l'humanité debout ?* Quand le risque de la chute dans la violence et le meurtre est si grand, quand du puits sans fond qu'est le cœur humain, peut surgir ce qui détruit et ce qui fait vivre sans que l'esprit et la volonté humaine n'ait dessus de véritable prise ? Abraham est dit « père de la foi », à juste titre, car il a en effet une foi qui s'avèrera indestructible. Elle tient en peu de mots : *oui, il y a une réponse, oui, il y a quelque chose qui nous fait tenir debout.* Il ne s'empresse pas trop vite de nommer cette chose, il la cherche, en dessine petit à petit les contours dans les aléas de la vie sur terre, dans l'ordinaire, dans la routine du quotidien comme dans l'imprévu de l'événement et de la rencontre. Ce faisant, il rejoint Dieu et entre dans son intimité, dans un dialogue personnel, qui n'est pas

reproductible, qui reste singulier à l'homme Abraham et à son Dieu, mais qui, cependant, a valeur générale en ce qu'il atteste qu'il y a un chemin entre l'homme et dieu et que ce chemin est un chemin de vie.

La force du texte biblique, sa valeur d'universalité, est qu'il ne met pas en scène des héros. L'Illiade et l'Odyssée ont pour propos de raconter les exploits de héros dont certains rivalisent avec les dieux, Achille, Ajax, Paris, Hélène, Thésée, des êtres mythiques, quasi sur-humains. Les grands personnages de la Bible, Abraham, Sarah, Isaac, Moïse, Aaron sont des hommes et des femmes ordinaires, *sans qualités*, au sens où ils n'ont aucun talent, aucune compétence hors du commun. Aucun d'eux n'a un don ni un talent particulier, dans les arts, les armes ou les techniques. Chacun peut s'y reconnaître. Leur force, leur singularité, c'est leur foi en leur histoire, leur foi en un sens indiqué par un dieu veillant sur ses créatures – un dieu de vie et de miséricorde, un dieu singulier, qui tranche sur son époque. Oui, l'homme n'est pas livré au chaos et à l'absurde, oui, il y a un chemin de vie.

Le premier mouvement d'Abraham est donc celui de la foi et de la quête. Le second sera accompli par Moïse. C'est celui de la Loi : donner des fondations stables et durables à la réponse obtenue par Abraham. Elle tient en dix Paroles, mais elles sont indépassables.

Il ne peut y avoir de fusion entre l'homme et Dieu, parce que la proximité du divin est un feu incandescent qui brûle et dévore. Le peuple de l'Exode en a fait l'expérience, et s'il a eu besoin de cette flamme pour trouver la force de se libérer de sa servitude, il a ensuite très longuement tâtonné, dans les larmes, pour établir la juste distance avec elle. Mais cette distance, il l'a trouvée dans un de ces grands moments de l'histoire de l'humanité où se produisent des révolutions décisives : dans l'espace libéré entre l'humain et le divin, il a installé la loi morale, l'éthique. Moïse et les siens ont mis en scène ce Moment, au mont Sinaï, dans une dramaturgie propre à frapper l'imagination des peuples pour qu'ils le gravent dans la mémoire collective pour les siècles. Un moment fondateur d'humanité – l'humanisme biblique, pour reprendre le titre d'un livre d'Armand Abécassis. Selon sa croyance ou sa non-croyance, chacun peut appeler ce Moment : *Révélation* ou *Révolution*. Cela a peu d'importance. Que l'on croit en un Dieu créateur donateur de la Loi, ou que l'on croit qu'il s'agit d'une fiction créée par l'homme, cela ne change en rien un événement qui est l'une des pierres de fondation des civilisations du pourtour méditerranéen. Peut-être la plus grande, car elle a essaimé bien au-delà du bassin méditerranéen. Il est difficile de l'évaluer car elle est généralement ignorée par les philosophes et autres chercheurs en sciences humaines occidentaux. Karl Jaspers, dans sa somme sur les grands philosophes, circonscrit la naissance de la réflexion sur la connaissance et l'éthique dans l'histoire humaine à quatre grandes figures : Socrate, Bouddha, Confucius, Jésus ²⁷. Moïse ne figure pas dans son panthéon. Pourtant son enseignement fut élaboré et rédigé deux siècles environ avant les plus anciens de sa liste. Que serait l'éthique sans le Décalogue ? Kant aurait-il pu admirer la loi morale au fond de lui-même et la voute étoilée au-dessus de sa tête sans le Moment Moïse ?

²⁷ Karl Jaspers, *Les grands philosophes*, T1, Plon Pocket, 1998

Si la loi mosaïque a ce caractère d'éternité, c'est qu'elle vient se déployer dans l'espace vide entre l'humain et le divin, laissé par leur retrait réciproque pour ainsi dire.

Le troisième enseignement est que le sens de cette loi est de porter la vie. Loi et Vie ici sont quasiment synonymes. La Loi tient sa puissance de vie du fait qu'elle fixe des limites que les hommes ne sauraient franchir sans se détruire eux-mêmes. Il ne s'agit pas du processus législatif auquel la démocratie nous a accoutumés, mais de la loi fondamentale sur laquelle s'édifie l'institution imaginaire de la société, pour reprendre le concept de Cornelius Castoriadis²⁸. Elle borne l'humain et l'inhumain, et sa sagesse est de ne pas poser ces limites devant, comme un mur sur lequel on viendrait se buter, mais derrière, à l'origine. C'est le sens du cinquième commandement : « honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent sur la terre que te donne le Seigneur, ton Dieu ». Dans ce commandement est compris tout l'enseignement mosaïque sur l'art de conjuguer Passé et Avenir, de mener les nécessaires ruptures avec le passé en en extrayant et conservant le joyau. Depuis deux siècles, nous sommes dans ce défi que nous relevons très mal. L'écologie, par exemple. Ce n'est pas un domaine parmi d'autres, mais les conditions mêmes de notre existence et celle des autres espèces sur terre. Depuis la première révolution industrielle, nous n'avons cessé de bafouer notre mère Gaïa. Nous sommes maintenant dans la catastrophe annoncée du réchauffement climatique et de l'effondrement de la biodiversité. Pour la réduire, nombre de scientifiques et d'industriels proposent de trouver le salut dans un surcroît de technologies - ingénieries du climat, biotechnologies, manipulations génétiques du vivant etc. Toujours plus de ce qui nous a mis dans le mur. Ils repoussent sans cesse les limites devant eux, en attendant sans doute le mur contre lequel l'humanité va s'écraser (enfin ! espèrent-ils peut-être confusément). Or, les limites sont derrière, dans Gaïa, dont la science commence à peine à réaliser l'infinie, l'inouïe complexité.

Si la Loi est synonyme de vie, elle signifie aussi liberté. La donation de la Loi mosaïque est indissociable d'un processus de libération. La sortie de l'esclavage et le Décalogue marchent ensemble. Si les religions dites du Livre, monothéistes, ont pu reconstituer sur les épaules des peuples de « pesants fardeaux », pour reprendre l'expression de Jésus de Nazareth, ce n'est qu'en trahissant leurs Saintes Ecritures. Contrairement à mon sombre pressentiment au départ de mon étude, le Dieu d'Abraham, de Moïse, d'Isaac et de Jacob est un dieu pour la liberté. Et il est aussi un dieu pour Sarah, Rébecca, Myriam, Shifra et Poua, les sage-femme égyptiennes, Cipporah et d'autres. S'il ne met pas à bas tout l'édifice de la domination patriarcale, il l'ébranle sérieusement, sensiblement au-delà de ce que permettait l'époque. La structure théologico-religieuse qui s'en réclame s'emploiera à effacer ces moments d'émancipation, à en recouvrir les traces, comme feront les Pères de l'Eglise et les clercs de la chrétienté après le moment Jésus de Nazareth, pourfendant toute assignation à résidence, qu'elle soit sociale, sexuelle ou religieuse.

²⁸ Cornelius Castoriadis, *L'Institution imaginaire de la Société*, Seuil, Paris, 1975

Passer par-dessus la Loi pour s'approcher du divin amène la mort et la destruction. Sur le plan individuel, les grands mystiques en ont fait l'épreuve. Ils cherchaient à s'anéantir dans une fusion avec Dieu. Certains y sont parvenus et ce faisant ils ont dérobé et transmis à leurs frères humains une étincelle de ce feu incandescent dans lequel ils se sont jetés. Que l'on songe par exemple à ce qu'a été la courte vie de Sainte Thérèse de Lisieux. On peut s'incliner devant leur mystère, mais sans recommander leur voie. Tout autre chose sont les expériences historiques dans lesquelles une poignée de fous de Dieu veulent jeter leurs contemporains. Les fous d'Allah, les djihadistes islamistes, de Daech ou d'Al Qaïda se sont invités avec fracas dans notre monde. Ils le disent sans fard : ils sont amoureux de la mort. Et parce qu'ils ne craignent pas la mort et que l'occident sénile en a une sainte frousse selon eux, ils sont certains d'emporter la victoire et de convertir tous les autres à leur Dieu de mort. C'est le contraire qui est vrai, comme les livres de Moïse nous l'enseignent : ils vont se griller dans le divin, en emportant avec eux de malheureuses victimes sacrificielles, étrangères à leur cause. Et c'est tout. Du moins, si les pulsions suicidaires qui travaillent l'humanité d'aujourd'hui ne se conjuguent pas entre elles pour provoquer sa chute finale. Mais le pire n'est pas toujours sûr. « L'avenir est inévitable, mais il peut ne pas avoir lieu. Dieu veille aux intervalles », pour reprendre la magnifique formule de Jorge Luis Borges.

La conséquence sur le plan politique est qu'aucune théocratie, ni aucune mystique politique n'ont d'avenir, même s'il y en eût un certain nombre dans l'histoire, qu'il y en a encore quelques-unes aujourd'hui et que nous en aurons encore d'autres certainement. L'Etat islamique et ses avatars sont un extrême au bout d'une longue chaîne d'expériences violentes qui n'ont épargné aucune grande religion, à commencer par le christianisme et ses diverses branches.

Les théocraties cherchent à accréditer l'idée que la loi de Dieu présiderait directement aux destinées du peuple. C'est évidemment un énorme mensonge derrière lequel des dirigeants sans scrupules dissimulent leur pouvoir. Cela ne tient en général pas très longtemps, et on voit comment aujourd'hui les théocraties islamistes d'Iran et d'Arabie Saoudite craquent de tous côtés, sous la pression des désirs de liberté des individus qu'ils entendaient ficeler sur le lit de Procuste d'une législation supposément édictée par Dieu lui-même.

L'Occident se croit indemne de toute tentation théocratique, à juste raison peut-être. En revanche, elle n'est pas indemne de la tentation mystique en politique, et sans doute pas immunisée. Les visions utopiques et eschatologiques ont donné à la culture européenne une indéniable grandeur et un riche imaginaire, artistique notamment. Malheureusement, les traductions politiques ont été catastrophiques. J'entends par mysticisme politique les grandes entreprises totalitaires du XXe siècle, nazie, fasciste, stalinienne. Elles ont eu beau avoir des corpus idéologiques très différents, elles avaient toutes une croyance commune : les avènements radieux résultent du mouvement induit par la fusion entre un chef divinisé et un peuple exalté, dans le moule d'un parti unique. Elles ont mis cette croyance en pratique en exerçant sur la société et les individus une force de compression intense où se sont trouvées abolies toutes les différences anthropologiquement structurantes :

entre les générations, entre les sexes, entre les individus, entre le privé et le public, entre le politique et le non politique. On n'a pas fini d'en comptabiliser les sinistres résultats. On en voit aujourd'hui ressurgir quelques spectres.

Mais s'il faut se garder de toute théocratie et toute mystique politique, il n'en faudrait pas pour autant bannir toute notion de théologie politique. Aucune grande institution historique ne saurait tenir sans référence à une transcendance. Et il est illusoire de croire qu'on peut en bricoler une, de circonstance, comme l'avait cru Robespierre avec son culte de l'Être Suprême sensé solidifier la république naissante. La transcendance biblique s'est sédimentée il y a quelques milliers d'années, dans un processus qui nous reste largement obscur, et tant mieux, car nul n'a à se souvenir du moment brumeux de sa naissance. Mais de ce sédiment est né un foyer qui nous éclaire encore aujourd'hui, tel un buisson qui ne se consume pas. Il est riche d'enseignements, que je n'ai fait ici qu'effleurer, sur l'origine du pouvoir, la source de l'autorité, l'institution sociale, la division sexuelle des rôles ²⁹, l'articulation de la singularité et de l'universalité, etc. Il n'y a pas besoin de confesser le judaïsme, ni le christianisme ou l'islam, pour continuer à s'y éclairer.

Le dernier enseignement d'Abraham et Moïse - du moins dans la limite de mon texte -, c'est la précieuse diversité des peuples et des cultures, à respecter et à sauvegarder. Je crois profondément que tel est le sens de l'élection divine du peuple juif qui lui a valu tant de haines et tant de souffrances. Il a trouvé la force d'exister et de tenir bon quand il a donné un sens à sa présence, une direction qui le pousse en avant vers une vie toujours plus élargie : il a une fonction, un rôle à jouer dans l'assemblée des nations. Il n'existe pas pour lui-même, mais pour une révélation unique, transcendante, pour les autres peuples face auxquels ils doivent témoigner de cette révélation. Ceci ne devrait pas inciter ces derniers à la jalousie, mais au contraire à rechercher et affirmer leur vocation propre. Mais à l'instar de Caïn jaloux de son frère qui introduisit le meurtre sur terre, il s'est trouvé, après des siècles de persécution, un tribun fanatique déterminé à l'exterminer. Même si quelque chose comme le « peuple juif » paraît aujourd'hui largement une fiction, même si le pays qui se réclame de lui a rejoint le concert des nations, truffé de notes discordantes et de couacs, même si son nationalisme n'est ni plus ni moins agressif que beaucoup d'autres, il reste, irréductible à cette dispersion, un noyau témoin au-delà de toutes patries, qui a fait de la Tora sa terre promise. Le christianisme n'est pas juste quand il professe une théologie de l'obsolescence des Ecritures hébraïques, quand il pense que la loi d'amour de Jésus-Christ accomplit et remplace la Loi de Moïse. Car elles sont l'une et l'autre, les deux piliers d'un monde tenable et vivable.

Notre héritage n'est pas sans testament !

²⁹ Si la loi Mosaïque établit une soumission de la femme à l'homme, ce n'est nullement en vertu d'une supériorité de nature du masculin ni d'une incapacité congénitale du féminin, contrairement à ce que prétendent le christianisme, après la prédication de Jésus de Nazareth cependant, dépourvue elle de tout sexisme, même à l'état de traces) et l'Islam, qui fonderont l'assujettissement des femmes, tantôt sur le 2^{ème} récit de la Genèse, tantôt sur l'énumération empruntée aux Grecs anciens des multiples défauts et faiblesses imputés aux femmes, tantôt sur l'affirmation péremptoire de la supériorité intrinsèque du masculin (Islam).